L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 25 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 25 novembre 1943

Situation de plus en plus critique

Lettre d'Ottawa

LE PLEBISCITE DEMEURERA, QUOI QU'ON DISE, UNE MESURE SOTTE, INUTILE ET FORT MAL AVISEE

Si la campagne pour la conscription pour service militaire outre-mer tomba, la pénurie de la main-d'oeuvre en a été la cause.—M. St-Laurent écrit l'histoire à sa manière.—Les vieux partis continuent à perdre du terrain, ainsi que les récentes élections complémentaires tenues au Manitoba l'indiquent.

Ottawa.—Les ministres fédéraux ocmmencent à prononcer des discours ici et là à travers le pays. Cela fait partie évidemment de la campagne d'éducation publique que le parti libéral a décidé d'entreprendre avant de tenir les prochaines élections générales. On se rappelle, en effet, que, lors de la dernière réunion de la Fédération libérale nationale, on s'est plaint, chez les ministériels, que le peuple était mal informé de la politique et de l'administration du gouvernement. Les ministres consacrent maintenant une partie de leur temps à ce travail d'éducation.

M. St-Laurent paraît être particulièrement actif. Il a prononcé, depuis une quinzaine de jours, une couple de discours. Sa tâche est fort rude. Il s'agit, pour lui, de faire accepter, par la province de Québec, la politique de son chef, M. King. Le ministre de la Justice s'y est essayé. A-t-il convaincu la province de Québec? Nous en doutons fort.

Il est un point que M. St-Laurent a abordé et qui mérite d'être souligné. Dans la province de Québec, la population s'est prononcée contre le gouvernement, lors du plébiscite de 1942. Les Québécois n'ont pas digéré encore la conduite que M. King a tenue à cette occasion. Les libéraux se rendent compte que ce sera une rude côte à remonter. Aussi tententils maintenant de présenter le plébiscite sous un jour qui leur soit favorable. Pour M. St-Laurent, cette consultation populaire est un coup de maître. "Je suis fermement convaincu qu'en dépit de tout ce qu'on a dit et écrit, le plébiscite de 1942, déclara-t-il, s'est révélé une mesure sage et utile." Voilà une étrange appréciation. Le ministre de la Justice s'est expliqué.

Selon M. St-Laurent, si M. King n'avait pas eu recours à cette mesure, la question de la conscription pour service outre-mer risquait de créer une crise au pays qui eût amené des élections générales. Par cette consultation populaire, le gouvernement canadien aurait évité la nécessité d'en appeler alors au peuple et de tenir des élections générales où la question de la conscription immédiate se serait posée. Le plébiscite aurait donc sauvé la situation, en écartant la question de la conscription pour service militaire outre-mer.

UNE THESE FANTAISISTE

L'explication suppose deux choses. La première que la question de la conscription pour service outremer mettait en 1942 en péril la vie du gouvernement King et la seconde que la relégation de cette question à l'arrière-plan depuis juillet 1942 est l'effet direct ou indirect du plébiscite. Or, ces deux suppositions ne sont pas fondées.

Lorsque le gouvernement décida de tenir le plébiscite, il y avait bien au pays de l'agitation autour de la conscription pour service militaire outre-mer. Mais le gouvernement était tout-puissant. M. King comptait, à la Chambre des communes, une majorité comme jamais il n'en avait eue. Elle était forte d'une centaine de voix. Au sein du cabinet, il y avait bien des partisans de la conscription pour service militaire outre-mer. Mais aucun d'entre eux n'aurait levé l'étendard de la révolte contre M. King. L'un d'eux l'eût-il fait que seulement une quantité négligeable de libéraux anglo-canadiens l'aurait suivi. Il n'y en aurait pas eu dix, peut-être pas même cinq. M. King était assuré de l'appui quasi unanime de ses propres députés. Il n'avait qu'à poser la question de confiance, pour tous les rallier.

De plus, les élections générales venaient d'avoir lieu, deux ans à peine auparavant. Appuyé sur sa majorité toute-puissante, le gouvernement pouvait attendre jusqu'en 1945, avant de tenir constitutionnellement des élections générales. L'opposition conservatrice pouvait faire tout le tapage qu'elle voulait avec la question de la conscription pour service militaire outre-mer, jamais elle n'aurait pu forcer le gouvernement à tenir, dans les circonstances, des élections générales où la question de la conscription immédiate pour service outre-mer se serait posée. Il est donc faux de prétendre, ainsi que le fait M. St-Laurent, que, en 1942, la question de la conscription pour service militaire outre-mer risquait de provoquer une crise pouvant déclencher des élections générales sur ce sujet.

Il est non moins faux que la rélégation de cette question à l'arrière-plan, depuis la tenue du plébiscite, est le résultat direct ou indirect de cette consultation populaire.

LA VRAIE CAUSE

M. St-Laurent est un grand avocat. Sa manière de raisonner, cependant, nous étonne. Parce qu'un fait en suit un autre, il ne suit pas nécessairement que le second est l'effet du premier. Le ministre de la Justice, comme tout le monde, constate que, depuis la tenue du plébiscite, la question de la conscription pour service militaire outre-mer est reléguée à l'arrière-plan. Il se hâte de conclure que la cause de l'amortissement de la campagne des conscriptionnistes est le plébiscite.

Cet amortissement s'explique autrement. Au moment où le gouvernement canadien décidait de tenir le plébiscite, l'effort total de guerre du pays commençait à faire sentir ses effets sur nos ressources humaines. Les observateurs avertis s'en rendaient compte. Mais, dans les milieux gouvernementaux, on semblait croire que nos ressources humaines étaient illimitées. Les conséquences de la politique de guerre du gouvernement sur nos ressources humaines disponibles ne tardèrent pas à se révéler dans toute leur ampleur. La main-d'oeuvre commença à faire défaut. La pénurie s'est, depuis, manifestée dans tous les domaines: l'agriculture, les forces armées, l'industrie. Devant cette situation, l'ardeur des conscriptionnistes tomba. La rareté de notre main-d'oeuvre est la principale raison de l'abandon de la campagne conduite en 1941 en faveur de la conscription pour service militaire outre-mer.

Même si M. King n'eût pas tenu son plébiscite, le résultat aurait été le même. L'erreur de M. King a été de ne pas savoir attendre. Au lieu d'avoir été une mesure sage et utile, cette consultation populaire a été l'une des principales bourdes politiques commises par M. King depuis le commencement de la guerre.

Le plébiscite, en effet, a porté un coup terrible à l'unité canadienne. En violant la promesse qu'il avait faite aux Canadiens français, le gouvernement King a sapé la confiance du peuple dans les gouvernements. Tout à fait inutile, cette mesure a été grandement nuisible. Telle est

(Suite à la dernière page)

La situation des producteurs de "lard" et des produits laitiers est de plus en plus précaire. Nos cultivateurs, leurés par les recommandations répétées du gouvernement, se sont fait un devoir patriotique de doubler, et souvent tripler, leur production dans ce domaine. Maintenant, voici qu'ils ne peuvent plus trouver de marché pour passer une série de "Red Tape", à ne rien y comprendre, et vendre, quand ils le peuvent, à des prix toujours plus bas que le coût de la production. Encore si c'était tout, mais ils ont un autre problème à résoudre: c'est celui de l'alimentation. Il est impossible de se munir de "soignage". Les marchands locaux, comme les maisons de gros, de Sudbury ou ailleurs, ne peuvent pas leur vendre ce qu'ils ont besoin. Si l'on en trouve, en minime quantité, il y a un certain règlement qui oblige à prendre un nombre de poches de farine, dont ils ne savent trop quoi faire. Nos bureaucrates viennent tout candidement leur enseigner qu'il y a des substituts qui sont meilleurs (sic) mais se gardent bien d'enseigner, encore moins de dire où se les procurer. Des hommes qui ne sont pas du métier, qui n'ont pas même la moindre notion de ce que c'est qu'une ration balancée, ne sont certainement pas qualifiés pour résoudre ce triste problème.

Le gouvernement, dans une candeur naïve et pour adoucir les récriminations des cultivateurs, va dans sa générosité, jusqu'à offrir un alléchant subside, à l'achat des grains pour le "soignage". A quoi bon alors le subside si on ne peut pas s'en servir?... C'est le fruit de Tentale...

On nous dit que le marché est ouvert. Que se rende à Sudbury le producteur de lard, où de lait, de fromage ou de beurre, il ne peut pas vendre. Puis les citadins sont bel et bien rationnés. Ils payent de gros prix. Le campagnard, lui, ne peut pas vendre, ou toujours à des prix plus bas que ceux de production, il ne trouve pas d'alimentation balancée absolument nécessaire et est très souvent obligé de tuer, à leur naissance, les porcelets, ou les veaux, qui lui deviennent une charge. On parle souvent de sabotage dans la production dans les pays en guerre. Or il y a ce sabotage dans ce pays-ci, dans cette province-ci! Quel est-il? Est-ce de celui qui mal renseigné par son gouvernement par patriotisme lui obéit engageant ses biens, sa fortune pour une production qui, paraît-il, doit hâter la victoire. Ou plutôt n'est-ce pas l'autorité de ce pays avec M. King et ses ministres par derrière qui, après avoir vu toute une classe, la classe agricole dans ce cas-ci, suivre ses recommandations s'en fichent l'envoyant à la misère, la ruine même! Que le gouvernement le sache, nos cultivateurs ont été dans la misère assez longtemps qu'ils n'endureront pas toujours une politique aussi bête que celle qu'il suit actuellement.

Nombreuses accusations

Pour épargner d'autres procès fort coûteux, le magistrat W. J. Golden a renvoyé trois autres accusations contre Carl Smith, de Cambridge, Mass. Le procès était à Blind River vendredi après-midi. Smith a été accusé du vol d'un auto à Thessalon; de vol avec effraction dans le garage Tulloch, à Iron Bridge et du vol d'essence du département de la voirie. Madeline Fogg son complice, a été déportée aux Etats-Unis.

Smith a été trouvé coupable de vitesse au volant et de négligence, quand il a évité le constable Wm. Allen, de Bruce Mine. Il a été condamné à trois mois de prison pour chacune de ces accusations. Les sentences seront purgées en même temps que les autres imposées mercredi dernier. Le procès à Blind River s'est terminé avec un total de 14 accusations.

Vote des hommes de l'Inco

Le professeur Jacob Finkleman, greffier de la cour Ontarienne du travail, fait une étude de l'aspect physique de l'Inco. Cette étude lui permettra de préparer le scrutin pour décider le choix d'union dans les usines de l'Inco. Le professeur Finkleman est arrivé à Sudbury accompagné par T. A. Delamere, avocat de l'Inco. Le greffier ne pouvait prédire quand le grand vote aura lieu, mais a laissé entendre que ce n'était pas en dedans de dix jours, le scrutin serait remis après le 6 décembre. Le professeur Finkleman sera dans le district pour plusieurs jours.

VOL D'UN PNEU

Un pneu qu'on dit volé sera examiné pour tâcher de trouver s'il est de fabrication américaine. C'est ce que la cour de police a décidé quand Raymond Langevin, de Skead, a comparu accusé du vol d'un pneu. La couronne dit que le pneu a été volé d'un auto de touriste américain, près de Warren, au mois de septembre. Langevin affirme que le pneu était sur son auto quand il l'a acheté. En cour il fut décidé de donner un traitement spécial au pneu pour faire ressortir les marques usées. Le procès a été remis à vendredi.

Une rumeur

Il est fort possible que le parti CCF recherche l'apport des soldats lorsqu'il briguera les suffrages du district Nipissing pour la première fois dans la prochaine élection fédérale. La rumeur d'un soldat candidat, circule librement aujourd'hui et la convention du district relirait un tel candidat. On mentionne le nom de Tom Faught, vétéran de la première Grande Guerre, et membre de la légion Canadienne depuis nombre d'années. M. Faught n'a voulu ni nier ni confirmer la rumeur. Il dit que le choix du candidat se fera à la convention du parti lorsqu'elle aura lieu.

Cour suprême

M. le juge J. K. Mackay, de Toronto, a accordé six divorces durant la session de la cour suprême, dans la cour de Sudbury. Un procès pour dommage intenté par Joseph Zakrajsak, de Creighton, fut renvoyé sans frais. Le procès faisait suite à un accident le soir du 7 septembre, 1942. Fred Plese et John Krysinski étaient les défendeurs.

Pied amputé

Lawrence Blais a eu le pied amputé à la suite de blessures reçues dans la mine Falconbridge Nickel. Le mineur, âgé de 30 ans, travaillait au niveau 1400 pieds de la mine, dans le puits no 1 quand il fut atteint par une chute de roche. Il fut amené à l'hôpital St-Joseph. Il a fallu lui amputer le pied au-dessus de la cheville. Le talon du pied gauche est blessé également, et une opération sera peut-être nécessaire.

La revision des listes

Les appels contre la liste de voteurs à Sudbury sont moindres cette année. Le secrétaire de la ville, H. P. McKeown, dit qu'il y en avait 134 seulement à midi aujourd'hui. Demain sera la dernière journée pour l'inscription des appels. Durant les années précédentes, la moyenne était de 200 appels, avec un record de 800, il y a cinq ans.

Accusations tragiques

Deux accusations d'ivresse et une troisième d'avoir de la boisson ailleurs que dans une demeure, furent portées à la suite de la noyade dans la rivière Bling, le 9 novembre. Réal Lacourcière de Dupuy, Québ., s'est noyé ce soir là pendant qu'il tentait de traverser la rivière Blind dans une chaloupe avec trois compagnons. Les trois autres furent rescapés par une jeune fille de 19 ans. A présent, les trois autres sont accusés par la sûreté provinciale. Hector Proulx, chez qui on se rendait a été accusé d'avoir de la boisson ailleurs que dans une demeure. Arthur Gilbeault et Paul Durand ont été accusés d'ivresse. La date du procès n'a pas été fixée. On croit que Lacourcière a chaviré le canot lorsqu'il s'est levé debout. Son corps a été trouvé le 11 novembre. L'inhumation a eu lieu à Blind River le jour suivant.

Il est pincé par l'armée

François St-Godard, de Taschereau, Qué., trouvait qu'il faisait trop froid pour travailler dans les camps de bûcherons de la Westree Lumber Company. Mais François va peut-être trouver qu'il fait encore plus froid dans une caserne d'armée avant longtemps. Il a comparu en cour de police à Sudbury accusé par la gendarmerie royale d'avoir négligé de renseigner son greffier militaire sur son adresse. Il a été trouvé coupable et a du payer une amende de $25 et les frais. Il devra aussi se rapporter au camp d'entraînement le plus près. Agé de 19 ans, l'accusé avait demandé de l'ouvrage à Sudbury, donnant son âge 16 ans. Il a obtenu un emploi qu'il n'a pas voulu garder. Ensuite il fut envoyé au camp de bûcheron à Westree, 50 milles à l'ouest de Sudbury sur la voie du Canadien National. Il refusa de travailler là aussi, parce qu'il faisait trop froid. Quand il se présenta au bureau du service sélectif cherchant un autre emploi, il tomba entre les mains de la gendarmerie royale.

Disette de bois de pulpe

Le manque de bois pour leur usine au Sault-Ste-Marie, a obligé la compagnie Abitibi Power and Paper de chercher du bois dans le district de Sudbury.

J. S. Fouls, de Sault-Ste-Marie, est dans la région pour s'aboucher avec les fermiers dans l'espoir de pouvoir obtenir du bois de pulpe. M. Foulds signale que Sudbury est bien situé pour obtenir un prix maximum. Le territoire situé à l'est de la ligne nord-sud passant à travers Capréol est une zone qui peut commander le meilleur prix, soit 9 dollars la corde. L'Abitibi Power and Paper Co. acceptera un wagon ou plus, dont 50% peut-être du balsamier, le restant serait du sapin.

Un insuccès

La campagne de récupération de papier de Sudbury qui a eu lieu la semaine dernière, a été un désappointement pour les autorités de la ville. Un tiers de wagon de papier a été recueilli, durant les deux journées. On faisait une collection tardive dans Lockerby, McKim Lake pour tâcher de trouver assez de papier pour remplir le wagon. Les camions ont fait des voyages à Capreol et Coniston afin de grossir le montant obtenu à Sudbury. Il y aura une autre collection dans quelques semaines, car le besoin de papier est pressant.

LE ROYAUME DE MADAME

CELLES QUI SOUFFRENT

J'ai beau faire, je ne puis fermer les yeux à ce que je vois, ni mes oreilles à ce que j'entends, ni mon coeur à ce qui l'envahit. La souffrance est partout. Il n'y a point d'âme dans laquelle ne se trouve un mort, c'est-à-dire où il n'y ait point de larmes, des agonies, des deuils intimes et déchirants, des regrets que l'on croit inconsolables et des adieux que l'on dit pour toujours à des êtres chers, des choses animées auxquelles le coeur sert de tombeau.

Sainte-Jeanne de Chantal disait avec une inquiète surprise: il y a en moi quelque chose qui ne cesse de trembler. Mais quelle est celle de vous, qui ne peut dire avec une inquiétude poignante et une surprise douloureuse: il y a en moi quelque chose qui ne cesse de pleurer.

Vous, qui avez vécu, à quoi ressemble la vie intérieure et secrète de votre âme? Est-ce à un jour de printemps radieux? Est-ce à un jour d'automne mélancolique et froid? Hélas! comptez vos jours de soleil, comptez vos jours de tristesse. Qui de vous ne connaît cette douleur grise de la vie qui lasse et déchante? Qui de vous n'avait rêvé autre chose? Et qui de vous ne s'est dit en voyant tomber les feuilles mortes, voilà mes rêves, le vent les a emportés. Si la douleur est le lot de l'humanité, il est plus spécialement le vôtre, à vous, qui êtes femmes. La femme, être de souffrance, organisé pour souffrir davantage et dans son corps plus délicat, plus fragile, et dans son âme plus sensible et plus exquise. Cependant, Dieu ne veut pas que la douleur soit le dernier mot. Il n'y a pas que du mal en ce monde, il y a l'harmonie de la nature. L'homme pleure, mais le ciel chante. Il y a de la douleur, mais il y a de la joie. Il y a des dévouements et des fidélités. Il y a des natures exquises, des ascensions d'âmes décisives, des amitiés constantes et sûres, des souvenirs aimés et durables. Il y a du bon dans le monde et le bien en face du mal justifie Dieu. Dieu a fait l'harmonie, c'est l'homme, qui a fait la douleur. Le Christ l'a sanctifié par sa douleur même: il l'a faite grande et rédemptrice. Pas de révolte, mesdames, qu'elle sera comme pour vous "la bonne souffrance" qui éclate, qui purifie, qui transfigure.

Courrier de Lysette

Je demande à mes correspondants de poser une seule question à la fois et s'ils ont plusieurs demandes à faire, de les écrire sur des feuilles séparées. Je ne puis donner plusieurs réponses au même correspondant et laisser attendre les autres, mais je garde dans mes fiches les autres demandes pour les faire passer à tour de rôle. C'est ainsi que je repondrai à vos questions dans les prochains courriers.

Q.—Faut-il éviter de sortir avec la jeune fille qui dès la première rencontre dévoile tous les défauts de ceux qui l'ont déjà fréquentée.—INTERESSE.

R.—Mon pauvre ami, vous êtes à plaindre de fréquenter cette jeune fille. L'humanité étant imparfaite, il y aura toujours de nous de ces êtres. La personne dont vous parlez manque de tact.

• •

Q.—Que faire pour rendre une soirée intéressante à une jeune fille de 17 ans. Proposeriez-vous la danse, un tour d'automobile, le cinéma, ou bien une simple soirée à la maison ou d'autres amusements. Vos recommandations seront grandement appréciées.

R.—Pour ne pas s'ennuyer, il faut savoir organiser ses loisirs. Pourquoi ne faites-vous pas partie d'organisations ou d'associations pour jeunes filles. Vous rencontrerez de nouvelles personnalités, agrandirez votre cercle de connaissances et d'amitiés. Ceci vous sera certainement plus profitable que la danse ou le tour d'automobile que vous mentionnez.

• •

Q.—J'aimerais à blanchir mes dents. Connaissez-vous un moyen de les bien nettoyer et de les blanchir? —MERCI A L'AVANCE.

R.—Pour blanchir les dents, on emploie de la pierre-ponce écrasée comme poudre dentifrice. Il faut cependant s'abstenir d'en faire un usage régulier car à la longue elle détruirait l'émail des dents.

• •

Q.—Peut-on danser plusieurs danses avec une même jeune fille au cours d'une soirée?—LECTEUR.

R.—Rien ne s'y oppose sauf la prudence. Si l'on n'est pas fiancé avec la jeune fille, et si l'on n'a pas l'intention de le devenir, une telle assiduité peut-être compromettante.

• •

Q.—Le jersey de soie sera-t-il porté pour le temps des fêtes?—JOSETTE.

R.—Si vous possédez une robe de jersey vous pourrez certainement la porter au temps des fêtes, sans crainte d'être démodée.

• •

R.—J'ai dix-sept ans mais mon caractère est aussi sérieux que celui d'une personne de vingt ans. Dernièrement on m'a présenté un jeune homme qui, dès le premier abord, m'a frappée par sa politesse et sa réserve. Il m'a tenu des discours intéressants et lorsque je l'ai quitté il m'a semblé que nous n'avions passé que cinq minutes ensemble. Il est loin de ressembler à ces jeunes écervelés qui ne savent que dire: "Vous êtes jolie. Je vous aime", ou encore des phrases à double sens. Je vous avoue que ce fut un véritable coup. Je souhaite rien tant que le revoir. Malheureusement c'est un aviateur dont la base est loin de chez moi. Serait-ce me jeter à sa tête que de lui écrire pour lui demander de correspondre avec moi? S'il est aussi intéressant dans sa correspondance que dans ses conversations elle doit être instructive et captivante. Comment adresserais-je ma letire? Dans mes lettres puis-je lui avouer mon sentiment pour lui? Il m'a dit qu'il croyait aller outre-mer avant longtemps, pourrais-je continuer cette correspondance quand il sera rendu là-bas? Devrais-je plutôt l'oublier? Je ne sais si cela serait possible maintenant?—DEUX YEUX VERTS.

R.—Puisque ce jeune homme vous a causé une si bonne impression et qu'il a pris la peine de causer ainsi avec vous, c'est que vous lui avez plu. Vous gâteriez probablement sa bonne impression si vous lui écriviez la première et lui suggériez de correspondre. Il ne vous oubliera pas et je serais fort surprise que d'ici quelque temps vous ne receviez une lettre de ce jeune aviateur. Et surtout ne lui dites pas que vous l'aimez. S'il n'écrit pas, ne cherchez pas à le rejoindre par une lettre; c'est qu'il a des raisons pour ne pas entreprendre ainsi une "fréquentation" écrite.

• •

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN CONSEIL?

Que ce soit sur l'étiquette, la mode, la décoration de votre maison, une nouvelle toilette à vos vieux meubles, les soins dus à votre beauté, l'utilisation des restes, LYSETTE se fera un plaisir de vous renseigner et de répondre à vos questions dans les colonnes de votre journal. Adressez vos lettres à: Courrier de Lysette, l'Ami du Peuple, 82 rue Beech, Sudbury, Ont.

Le teint et le visage

Le teint est l'élément fragile par excellence de la beauté faciale; l'hygiéniste doit dicter les conseils capables de lui conserver sa douceur vermeille, son poli, sa carnation pure, il faut pour ménager le teint, éviter le froid et la chaleur exagérés, ainsi que les alternatives de température; du reste, l'air chaud semble surtout nuisible aux blondes et l'air froid aux brunes. Rien ne hâle et ne plombe le teint comme la brise fraiche de mer ou l'action de marcher contre le vent. Le froid aux pieds habituel est une cause de congestion faciale contre laquelle la douche froide de pieds donne les meilleurs résultats pratiques.

Une vie sobre et régulière, un régime animalisé et surtout peu ichtyophagique (quand on abuse du poisson, on en voit les écailles sur sa peau) la liberté des intestins, l'exercice modéré, sans excès de sommeil, l'usage intermittent des alcalins et des arsenicaux sont favorables au teint. Il faut éviter les ablutions trop fréquents et à grande eau, l'abus du savon et des eaux de toilette, qui flétrissent aisément la peau du visage et racornissent les téguments délicats et rosés.

Les crèmes à base de vaséline et de glycerine dessèchent la peau, la prédispose aux aquarnes et aux crevasses; plus irritantes que lénitives, elles compromettent toujours le velouté de l'épiderme. Les lavages chauds et alcalins trop répétés (bicarbonate de soude) causent une sorte de rougeur luisante des joues qui finissent par ressembler à cet encaustique facial maffu de certaines maritornes.

Rien ne nuit au teint comme l'action du soleil et le changement de climat. Voyez les Canadiennes qui séjournent en Floride ou en Californie: elles y arrivent avec un teint de roses pétries dans du lait, elles s'en reviennent avec un visage pelucheux et craquelé. Il n'y a pas pourtant une grande différence thermique entre nos deux pays: mais le climat d'ici, par son humidité permanente, convient davantage à la conservation du coloris facial et à la santé épidermique des Canadiennes.

Pour les petites irritations de la face, l'amidon de riz est un véritable topique. Malheureusement, comme il est peu adhérent, on lui substitue, dans le commerce, l'albâtre, le talc, la craie, le bismuth, le gypse, etc., souvent pires que le mal. Sous leur action, l'incarnat flatteur du visage disparait peu à peu, les traits se fanent et les rides apparaissent promptement, sur le visage terni et desséché.

Pourquoi ne pas me faire la demande de mon feuillet sur les soins du visage. Vous pourrez vous le procurer en adressant vos lettres à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, et n'oubliez pas d'inclure un timbre de 4 sous pour l'expédition du feuillet.

Cousine BLANCHE

Vieille fille... Jeune femme...

Toutes les vieilles filles qui désirent se marier sont priées de lire attentivement l'article suivant, et d'employer le même expédient que la vieille fille dont nous allons raconter l'histoire.

Une jeune fille de Sainte-Julie de . . . mais que l'on nous permettra de ne pas citer, se trouvait, il y a de celà sept à huit ans, en âge de prendre un époux, et comme elle était belle et riche, les soupirants ne manquaient pas. Mais Rose-Marie (c'était son nom) était un peu comme la fille à marier du bon La Fontaine. Difficile en ses goûts, comme la plupart des jeunes filles, elle trouvait l'un trop grand, l'autre trop petit ou trop mince; celui-ci trop maigre, celui-là trop gras, sans compter mainte et mainte raison toute aussi triomphante. Les amoureux rebutés détournèrent ceux qui auraient voulu tenter la fortune à leur tour. Le vide commença à se faire autour de Rose-Marie, et bientôt elle se crut réduite à cette extrémité de se coiffer, comme on dit vulgairement de sa patronne, sainte Catherine.

Plusieurs années s'étaient ainsi passées lorsqu'un jour son oncle, bien avisé, et à qui on contait les chagrins de Rose-Marie, entreprit de la marier. Muni d'argent et de pouvoirs, il emmène sa nièces faire un tour en Europe, et en route il lui tient ce petit discours: Ma chère nièce, tu désires te marier, n'est-ce pas? Eh bien, le grand point dans ce monde pour réussir est de saisir les occasions quand elles se présentent. Or, tu as laissé échapper toutes celles que tu as rencontrées, c'est un malheur, mais que faire? Ecoute-moi bien. Une fille de ton âge trouve difficilement un mari; il n'en est pas ainsi d'une jeune veuve. A partir de ce jour, tu n'es plus mademoiselle Rose-Marie . . . mais bien madame veuve O... Tu diras que ton mari, qui n'a vécu que trois mois après ton union, était un officier qui est mort des suites d'une chute de cheval à la chasse.

—Mais, mon oncle!—Hein! qu'en dis-tu?—Cher oncle, que vous êtes bon! reprit vivement Rose-Marie en déposant un baiser sur le front de son bienveillant protecteur.

—Maintenant, ma nièce, laissez-moi faire, et occupons-nous d'acheter les parures et toute la corbeille de noces que doit t'avoir donnée ton époux. Tenez, madame O... voici votre bague de mariée, ayez soin de vous composer une figure de deuil.

Arrivée à Paris, la jeune veuve produisit grand effet dans les salons où elle se présentait; madame O... par ici, madame O.... par là, c'était à qui, parmi les jeunes gens, obtiendrait la main de madame O...

Plusieurs se déclarèrent. L'un d'eux, jeune homme de vingt-huit ans, riche et joli, fut agréé. Deux jours après, le jeune homme et la veuve étaient fiancés. Les choses allaient comme dans un roman.

La veille du contrat de mariage, l'oncle prit à part son futur neveu.

—Mon cher monsieur, dit-il, nous vous avons trompé.

—Quoi, ne serais-je point aimé? reprit vivement le jeune amoureux.

—Oh! loin de là.

—Alors, vous m'avez abusé sur sa fortune?

—Au contraire, elle est plus riche que je ne vous l'ai dit.

—Qu'est-ce donc? interrogea le jeune homme découragé.

—Hélas! mon ami, une plaisanterie faite dans un jour de folie; ma nièce n'est point veuve...

—M. O.... serait-il vivant? Oh! par exemple, je le tuerais...

—Tout doux, mon ami; M. O... n'est pas vivant, puisque ma nièce est fille.

A ces mots, le neveu futur se hâte de protester que loin d'être un obstacle à l'accomplissement de ses projets, cette nouvelle ne faisait qu'ajouter à son amour.

L'union des jeunes gens ne tarda pas: ils parcourent maintenant toute la France pour leur voyage de noces, avant de revenir au logis paternel.

Lorsque cette vieille fille, en employant ce moyen, a réussi à se marier, pourquoi les autres n'en feraient-elles pas autant?

Vieilles filles, pensez-y bien!

La tire de la Ste-Catherine

TIRE A LA MELASSE

2 tasses de mélasse, 2 cuil. à table de beurre, ½ tasse d'eau, 1 tasse de sucre, ¼ cuil. à thé de crème de tartre, ⅛ cuil. à thé de bicarbonate de soude. Placer dans une casserole assez grande tous les ingrédients à l'exception du bicarbonate de soude. Cuire jusqu'à 254 degrés. Ajouter le bicarbonate de soude et continuer la cuisson jusqu'à 256 degrés. Verser sur plat beurré. Quand le mélange est assez refroidi pour être manipulé, l'étirer jusqu'à ce qu'il terne, le couper en coussinets et l'envelopper avec du papier paraffiné si l'on désire le conserver quelque temps.

TIRE AUX AMANDES

2 tasses de sucre, 2 cuil. à table d'eau, 2 cuil. à table de vinaigre, 2 cuil. à table de beurre, ¼ tasse de miel, ½ cuil. à thé de sel. Cuire tous les ingrédients à l'exception du beurre qu'on n'ajoute, que vers la fin de la cuisson. Cuire jusqu'à 315 degrés. Beurrer un plat, garnir d'amandes, d'arachides, de noix Grenoble ou d'un mélange de ces divers ingrédients. Verser la tire dessus. Laisser refroidir et marquer en carrés ou en barres.

Le roi environné de gens qui ne pensent qu'à le divertir.—Pascal.

Villanelle

Rosette, pour un peu d'absence
Votre coeur vous avez changé,
Et moi, sachant votre inconstance,
Le mien autre part j'ai rangé;
Jamais plus beauté si légère
Sur moi tant de pouvoir n'aura:
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Tandis qu'en pleurs je me consume,
Maudissant cet éloignement,
Vous, qui n'aimez que par coutume,
Caressiez un nouvel amant.
Jamais légère girouette
Au vent si tôt ne se vira;
Nous verrons, bergère Rosette,
Qui premier s'en repentira.

Où sont tant de promesses saintes,
Tant de pleurs versés en partant?
Est-il vrai que ces tristes plaintes
Sortissent d'un coeur inconstant?
Dieux! que vous êtes mensongère!
Maudit soit qui plus vous croira!
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Celui qui a gagné ma place
Ne vous peut aimer tant que moi;
Et celle que j'aime vous passe
De beauté, d'amour et de foi.
Gardez bien votre amitié neuve,
La mienne plus ne variera,
Et puis nous verrons à l'épreuve
Qui premier s'en repentira.

Philippe DESPORTES

Conseils pratiques

LES NOIX

Avant de casser des noix, si vous désirez les sortir bien entièrement de leurs coquilles, faites-les tremper pendant une nuit dans de l'eau salée.

ARGENTERIE

Pour garder un bel aspect aux pièces d'argenterie anciennes, frottez-les avec une peau de chamois imbibée de quelques gouttes de pétrole.

CASSEROLE

Quand on n'a pu éviter qu'une casserole se prenne, ne la nettoyez pas à l'eau de cristaux. Employez plutôt du gros sel de cuisine, laissez le sel et l'eau travailler pendant trois à quatre jours, puis mettez à feu doux. Le malheur sera réparé.

UNE EPONGE

Pour blanchir une éponge, laissez tremper dix à douze heures dans du lait bouilli, additionné d'un jus de citron. Rincez à plusieurs eaux chaudes, puis froides. Faites sécher.

LAIT SUR

Gardez le lait sur; on en fait des gâteaux et des biscuits tendres ainsi que du fromage blanc délicieux.

MESDAMES, vous trouverez à la pharmacie Michaud, tous les articles de Toilette dont vous aurez besoin, à des prix populaires. Essayez les produits "Tulippe Noire" et "Trois Fleurs", vous les aimerez.

"TULIPPE NOIRE"		"TROIS FLEURS"	
Poudre avec parfum	65c	Poudre	50c
Parfum	80c et 60c	Parfum	60c
Crèmes	25c et 50c	Crèmes	60c

Pharmacie Michaud

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

A. Lafrance & Fils

8 Durham N. Tél. 5-6645

FOURRURE

Madame, vous qui recherchez le chic, la qualité et la distinction, favorisez-nous pour l'achat de vos fourrures.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux steliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 25 novembre 1943

L'économie du charbon et le précepte dominical

Lettre de la Ligue du dimanche au contrôleur

Montréal, 30 octobre 1943

Monsieur M. J. Bunning,
Contrôleur du charbon,
Ottawa, Ont.

Monsieur,

Dans un communiqué récent, vous demandiez la collaboration des diverses Eglises pour l'économie du charbon et vous leur suggériez de réduire leurs offices, par exemple, de n'en avoir que le dimanche après-midi ou le dimanche soir.

La Ligue du dimanche regrette de ne pouvoir accueillir favorablement vos suggestions. Il lui semble au contraire qu'en cette époque de péril et de désarroi, les maisons de Dieu devraient être ouvertes jour et nuit et que des foules de fidèles devraient s'y succéder sans interruption pour demander au Maître tout-puissant, qui est en même temps notre Père, la protection dont nous avons si grandement besoin.

Notre étonnement devant vos suggestions est d'autant plus grand qu'on laisse ouverts le dimanche les lieux de spectacles — trop souvent des écoles de corruption — alors que la loi le défend expressément.

La loi du dimanche (Statuts revisés du Canada, 1927) dit formellement à l'article sixième: "Sauf les dispositions d'une loi provinciale actuellement en vigueur ou qui pourrait le devenir, il est défendu, le dimanche, de prendre part ou d'assister à une lutte ou un jeu public, engagés dans un but de gain, de prix ou de récompense, ou d'organiser un spectacle ou une réunion publics, d'y participer ou d'y assister, excepté dans une église, lorsqu'une contribution est exigée de façon directe ou indirecte, soit comme prix d'entrée à ce spectacle ou à cette réunion, ou à tout autre endroit où ils ont lieu, ou pour privilège ou services rendus."

Aucune loi provinciale, sauf celle de Québec, ne vient en opposition avec cette ordonnance. Et même dans Québec, la loi de l'observance du dimanche (Statuts refondus, 1925, chapitre 159), bien qu'elle ne prohibe pas toute réunion publique, déclare à l'article 3: "qu'il est défendu, le dimanche, dans un but de lucre . . . de donner ou d'organiser des représentations théâtrales."

Avant donc de vouloir restreindre les heures d'ouverture des églises, ne serait-il pas plus logique et plus efficace de faire simplement observer les lois concernant les spectacles. Le résultat qu'on désire obtenir — l'économie du charbon — ne serait pas moindre; loin de là. Et surtout nous agirions ainsi en vrais chrétiens.

La Ligue du dimanche compte, monsieur le contrôleur, que vous voudrez bien prendre en bonne part ces remarques et les mettre en pratique.

Le président du Comité de Montréal,
J.-A. BERNIER

La C.C.F. et les catholiques

Le Canadian Register, journal catholique de langue anglaise publié à Kingston et qui a des éditions dans d'autres villes, est d'opinion que le récent communiqué des évêques autorise les catholiques à faire partie de la C.C.F. Il n'en est pas ainsi de deux autres journaux catholiques importants, aussi de langue anglaise, le Northwest Review de Winnipeg et le Catholic Record de London.

D'après le premier, la C.C.F. est nettement socialiste. Par conséquent elle ne remplit pas une des conditions mentionnées par l'épiscopat: le maintien des principes fondamentaux du christianisme. Le *Catholic Record* rappelle de son côté qu'il incombe à la C.C.F. d'établir clairement que son programme de réformes n'est pas contraire à l'enseignement de l'Eglise tel que promulgué dans les encycliques. Les déclarations de ses chefs ne concordent pas entre elles. Ceux de l'Ouest, par exemple, ont des tendances communistes. Le parti se doit de présenter au plus tôt une doctrine commune officielle d'après laquelle il sera jugé.

C'est la même demande qu'a faite du haut de la chaire de sa cathédrale S. Exc. Mgr Duke, archevêque de Vancouver, le jour de la Toussaint. Il est impossible actuellement, a-t-il déclaré, de se prononcer sur la C.C.F. Sa doctrine officielle n'est pas assez claire. Qu'elle nous dise donc nettement une bonne fois, si, oui ou non, elle favorise la propriété privée.

Les allocations familiales

Une bonne nouvelle était venue récemment d'Ottawa. On annonçait que le gouvernement se montrait enfin favorable aux allocations familiales. Mais une forte opposition n'a pas tardé à se manifester. Les provinces anglaises en général, ne favorisent pas une mesure dont le Québec, à cause de ses familles nombreuses, paraît surtout devoir profiter. Le Parti communiste, comme il fallait s'y attendre, s'est déclaré contre le principe des allocations familiales. Il a été suivi par le Congrès canadien du Travail. Les Unions ouvrières neutres se sont montrées jusqu'ici plutôt opposées à une telle mesure. Par contre l'Union catholique des Cultivateurs a adopté à son dernier congrès la résolution suivante qui semble bien refléter l'opinion des Canadiens français: "Le Congrès général de l'U.C.C.

1.—Se déclare favorable en principe à un plan national d'allocations familiales;

2.—Exprime l'avis qu'il sera nécessaire d'en étendre le bénéfice aux familles agricoles, afin d'éviter un exode en masse des ruraux vers les villes;

3.—Demande que la répartition et la distribution des allocations soient laissées à des commissions fonctionnant sous la juridiction des lois provinciales;

4.—Réclame que les allocations destinées aux familles agricoles soient distribuées de telle façon que l'on préserve les vertus qui font la force des familles agricoles: esprit de travail, économie et prévoyance.

L'attitude des soldats en politique

Lorsque la guerre sera terminée et que de nouveau les soldats canadiens seront revenus dans leur pays et reprendront leurs anciennes occupations, quelles seront alors leurs idées politiques? C'est là une question que les politiciens se posent depuis des mois. Un d'entre eux nous disait, ces jours-ci, que la réponse à cette question est facile parce que nos soldats seront, à quelques exceptions près, tous des partisans de la C.C.F. Cela semble une réponse passablement catégorique mais notre informateur s'appuie sur des frais pour l'exprimer.

Certes, le temps serait mal choisi pour nos différents partis politiques pour faire de la propagande dans les camps militaires ou sur les champs de bataille. Il reste tout de même que le soldat ne reste pas étranger à ce qui se passe chez lui et qu'il sait fort bien ce qui s'y passait il y a quelques années. Nombre d'entre eux n'ont pas oublié qu'il leur a fallu une guerre mondiale terrible pour qu'ils puissent gagner quelque chose. Notre armée, comme toutes les armées au monde, se compose en grande majorité de jeunes gens. Ceux-ci, en 1939 ou 1940, venaient de terminer leurs études, mais ne trouvaient pas à s'employer lucrativement. Ils passaient des mois et voire des années à aller d'un bureau à un autre, d'une usine à une autre, pour se trouver du travail mais ils étaient refusés partout parce qu'on n'avait rien à leur donner. La guerre venue, ils n'ont trouvé rien de mieux à faire que de s'enrôler. Au moins, ils étaient certains de leur solde pendant que cela durait en dépit des dangers du métier. Croyez-vous, nous disait encore notre interlocuteur, que ces jeunes gens, lorsqu'ils en auront la chance, vont voter pour des partis politiques qui les ont mis dans cette situation? Ecoutez plutôt ce que disait l'un d'entre eux, un aviateur, qui était dans le wagon de chemin de fer où se trouvaient l'an dernier les délégués se rendant à la convention conservatrice de Winnipeg. Il y avait là plusieurs délégués dans le fumoir et notre homme ne se gêna pas pour dire ce qu'il pensait des vieux partis politiques. "J'ai essayé, dit-il, de gagner ma vie dans l'enseignement mais tout ce qu'on m'a donné, après bien des démarches, ce fut $8 par semaine. Ne pouvant vivre avec ces quelques dollars, j'ai quelque temps plus tard accepté du travail dans une compagnie fabriquant des matériaux qui, indirectement ou non, se rendaient finalement en Allemagne. Là, on me payait $9 par jour. Je gagnais $9 par jour pour fabriquer des choses qui contribuaient à armer les Nazis, mais je crevais de faim lorsque j'essayais de faire de bons Canadiens des enfants de mon pays qui venaient à mon école. C'est à ce moment que je me rendis compte que notre système politique était défectueux et qu'il n'y avait rien à attendre des vieux partis politiques. Je commençai à adhérer à la C.C.F. et j'en suis depuis".

Le malheur c'est que tout cela était véridique. Certes, on aurait pu lui dire que rien ne prouvait que la situation serait meilleure avec Coldwell qu'avec Mackenzie King ou Bracken. On aurait pu ajouter que rien ne prouve que la C.C.F. pourra mettre en pratique ce qu'elle prêche en théorie. Il n'en reste pas moins que ce militaire était chaud partisan de ce parti et tout indique qu'ils sont légion les militaires qui sont du même avis.

Il se peut que les partis politiques, que les hommes d'affaires et que les capitalistes aient acquis, au cours des dernières années, certaines connaissances qu'ils n'avaient pas ou qu'ils ne voulaient pas avoir. Ils sont maintenant prêts à faire des réformes mais il est peut-être trop tard. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il y a actuellement dans les rangs de nos armées des milliers de Canadiens qui, aux jours de la dépression faisaient partie de l'armée des "estomacs vides". Ils ne peuvent s'empêcher de songer que ces mêmes gens qui, de nos jours, s'arrangent pour trouver les milliards nécessaires à la guerre ne pouvaient pratiquement rien faire pour ceux qui avaient faim. Croit-on que ces gens vont appuyer les vieux partis politiques lorsqu'ils vont revenir dans leur pays?

Ce sont là des choses qui inquiètent fort nos politiciens d'aujourd'hui surtout quand ils savent qu'au pays même, nombreux sont leurs partisans qui leur tournent le dos.

Mais, se dira-t-on, est-ce que les nouveaux partis vont pouvoir tout améliorer? Nous en serions bien surpris aussi longtemps que l'être humain sera ce qu'il est. Tout cela, toutefois, n'empêche pas les gens de vouloir faire des changements. —*"L'Informateur"*

St-Charles

St-Charles (D.N.C.)—M. Woodland, le chargé d'affaires en chef du district de Sudbury, pour la vente des obligations de la Victoire rend occasionnellement visite à notre curé, président du district "P", de Sudbury-Manitoulin. Celui-ci est un des plus vaste de toute la province. Notre paroisse espère atteindre son quota de "Bonds" de $8,000. A date nous avons au delà de $6,000.

Notre maître autel, déjà décoré à neuf, imitation de marbre, par notre curé, s'est enjolivé de deux colonnes surmontées de beaux anges, don de la succession Rose Dokis. Il reste à espérer que nous recevrons, de généreux donateurs, deux autres anges pour remplir la place de ces premiers au sommet de l'autel.

Une belle statue du Sacré-Coeur, don des frères Jean-Baptiste, Aldège et Joseph Roy, a pris place sur son socle devant notre église. Les fêtes de la bénédiction auront lieu quand la température le permettra.

Les pluies abondantes, des jours récents, favoriseront nos labours. Nos braves gens saurant en profiter.

On nous annonce pour dimanche le 21, une partie de la Ste-Catherine. Une de nos dévouées institutrices, Mlle Rachelle Daigle en assume l'organisation. Nos amis de l'extérieur y sont tout particulièrement invités.

A M. et Mme Alexandre Duhaime, née Eva Dupuis, est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Isabelle-Mariette. Parrain et marraine, M. et Mme Cyl Duhaime.

VA-ET-VIENT

M. Lionel Dignard, de l'armée canadienne, stationné à Val Cartier, visitait ses parents M. et Mme Auguste Dignard. Etaient présents dimanche soir à cette occasion: M. et Mme Alphonse Paquette, M. et Mme Alsime Brosseau, Mlles M.-Jeanne Villeneuve et Hélène Dignard, et Noëlla Dignard, tous de Markstay, M. et Mme Paul-Emile Lalonde, du West Arm, M. et Mme Hermas Leduc de Copper Cliff.

Mme Pierre Lalonde est retenu au lit ces jours-ci par une grippe.

Mme Joseph Taylor, de Noëlville, est actuellement de passage chez M. et Mme Raoul Taylor.

Mme Edouard Bennette visitait des parents à Noëlville ces jours-ci.

M. et Mme Alexis Beauparlant ainsi que leurs enfants, M. et Mme Lorenzo Labelle, de Coniston, rendaient visite à des parents dimanche dernier.

Mlle Marie-Anna Rivard, de Sudbury, était de passage ici dimanche.

MM. Albert et Marcel Gignac sont de retour des chantiers.

De même qu'on ne trouve dans un livre qu'autant d'esprit que l'on en a, on ne peut aussi sentir que dans la mesure de son propre mérite le mérite d'autrui.

La Pologne indomptable

Pour tous les peuples qui furent plongés dans le deuil et la souffrance par l'ambition allemande au cours de la première grande guerre, le 11 novembre est un jour de souvenir et de recueillement. Pour la Pologne, qui dans cette guerre comme dans l'autre a vu son territoire envahi et ravagé dès le début des hostilités, le 11 novembre 1918 est une date plus mémorable encore. C'est le jour où un peuple martyr, après plus d'un siècle d'oppression de domination par l'étranger reprenait sa place dans le concert des nations — le jor de l'indépendance!

Mais l'Allemagne, qui n'avait jamais vu autre chose dans cet anniversaire que celui d'un armistice, devait 21 ans plus tard se jeter encore une fois sur la Pologne. Après trois semaines d'un combat inégal et sans merci, les Allemands occupèrent Varsovie et firent du pays une province du Reich. Non seulement la Pologne était conquise; elle n'existait plus.

Tout était fini — ou du moins c'était ce qui pensaient les Boches. Les Polonais, que leur longue et douloureuse histoire avait habitués au malheur, n'étaient pas de cet avis. Ceux qui purent s'échapper s'en allèrent, sous la conduite du général Sikorski, prendre leur place aux côtés des Français. Et les autres, la grande majorité qui dut rester, serrèrent les dents et se préparèrent à endurer un autre martyre, sous le joug d'un envahisseur qu'ils ne connaissaient que trop bien. Mais on ne les aurait pas, ils attendraient! Les Boches ne trouvèrent pas parmi les Polonais, et n'ont pas encore trouvé après plus de quatre ans, un quisling pour faire leur sale besogne.

L'été suivant, la France était envahie et des milliers de Polonais risquaient de nouveau de tomber aux mains des Allemands. Le général Sikorski réussit pourtant à gagner l'Angleterre par avion. "Voulez-vous combattre les Boches avec nous jusqu'à la fin?" lui demanda le premier ministre Churchill. Bien d'autres auraient pu répondre que vraiment la fin était arrivée. Deux tentatives de résistance avaient déjà échoué; pouvait-on demander encore plus des Polonais? La question ne se posa même pas. Tant qu'il resterait sur terre un Polonais en état de porter les armes, la guerre contre l'Allemagne continuerait. Des navires anglais évacuèrent de France des milliers de Polonais et, de toutes les parties du monde, d'autres milliers de combattants accoururent pour se joindre à leurs compatriotes. La Pologne était finie? On allait bien voir.

Aujourd'hui, la Pologne livre bataille à l'Axe sur terre, sur mer et dans les airs. La marine polonaise a non seulement maintenu mais augmenté ses effectifs depuis 1939. L'armée polonaise de 200,000 hommes, l'une des plus importantes des Nations-Unis, après avoir aidé à bouter l'ennemi hors d'Afrique et monté la garde dans les Iles Britanniques et en Iran, s'apprête maintenant à attaquer. Il y a des Polonais partout; un soldat allemand fait prisonnier en Afrique du Nord disait récemment: "Je me bats contre des Polonais depuis 1939. En Pologne, en Norvège, et maintenant en Afrique. D'où viennent-ils donc?"

L'insigne de l'aviation polonaise est un aigle vengeur qui lance des éclairs, symbole dont les aviateurs polonais ont su se rendre dignes. Bien qu'ils ne formaient que 7% des effectifs de la R.A.F., ils ont abattu 15% des avions allemands descendus au cours de la bataille aérienne de Grande-Bretagne, et ils ont, depuis, remporté des centaines d'autres victoires. Aucune mission n'est assez dangereuse pour ces hommes qui ont des comptes personnels à régler avec le Boche. Leurs villes et leurs villages ont été détruits, leurs parents ont été tués ou gémissent encore sous l'oppression allemande. Il faut que chaque coup porte!

L'Allemagne s'était donné pour mission de détruire la race polonaise. En Pologne, elle a conduit sa campagne d'annihilation avec un sadisme scientifique. Mais au-dessus de la brutalité des tortionnaires, il y a quelque chose de plus fort: la volonté et la foi indomptables des Polonais. Bientôt leur courage trouvera sa récompense et leurs souffrances seront vengées: le drapeau rouge et blanc flottera encore sur une nation qui, plus que toute autre, aura mérité sa liberté!

La fortune ne change pas les hommes, elle les démasque.—Taine.

• •

Ce que l'on conçoit s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.
Boileau.

• •

Celui qui ne fait rien est bien près de mal faire.—Montaigne.

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—La dernière soirée du bazar eut un succès surpassant tous les autres. Les paroissiens de notre ville ont montré qu'ils s'intéressent beaucoup aux oeuvres. Durant la soirée il y eut différentes surprises, entre autres une somme d'argent offerte à celui qui venait de plus loin, fut gagné par le soldat Paul Farmer, de Vancouver, en congé dans sa famille. La comédie "Chez le marchand de musique" fut très applaudie du public. Mlle Roberte Michaud, de Sturgeon Falls, accompagnée par sa mère au piano, rendit plusieurs chansons qui furent très goûter par le public.

Mme Joseph Tourigny et ses deux filles, de North Bay, visitent M. et Mme D. Guindon.

On apprend que Mlle Bergeron de Sudbury, se rendra à Chelmsford tous les samedis pour enseigner le piano. Elle se retirera chez M. Guindon durant son séjour dans notre ville.

Mme Achille Michaud, de Sturgeon Falls, visitait son fils, M. l'abbé Jacques Michaud, dimanche dernier. Elle était accompagnée de sa fille Roberte.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Les Croisés de l'école du village fêtent leur patron, Saint Stanislas.

Vendredi soir, le 12 novembre, les Croisés et les aspirant croisés de l'école du village, donnaient à la salle paroissiale une jolie soirée récréative pour fêter Saint Stanislas, patron de la Croisade Eucharistique. L'entrée était gratuite et un nombreux auditoire vint encourager nos jeunes acteurs et actrices.

Voici le programme de la soirée:

1. Bienvenue à l'auditoire.
2. Orchestre et chant.
3. Marche de la Croisade.
4. Monologue. La dent de sagesse.
5. Dialogue. La fête de grand'-mère.
6. Chant. Appel à la neige.
7. Récitation. Un héros en parole.
8. Chant mimé: Il faut savoir souffrir.
9. Saynète: Une lettre à la Vierge
10. Chant mimé: C'est comme ça dans la Croisade.
11. Dialogue: Le maître et l'écolier.
12. Chant rythmé: Les cloches du hameau.
13. Chanson anglaise: The Crocodile and the lady.
14. Chant dramatisé: La dernière lettre d'un martyr.
15. Saynète: Rien sans peine.
16. Récitation: Mauvais caractère.
17. Récitation: Comment on marche.
18. Visite d'une charmante négresse et d'une gentille chinoise. Chacune nous fait connaître son histoire et l'état actuel des missions catholiques. Elles savent toucher l'auditoire qui verse $5.00 dans la lanterne chinoise et $7.50 dans la séblie de la négresse.
19. Allocution de M. le Curé.
20. Félicitations de M. Osias Lapensée, commissaire de l'école du village. Il sait se rendre agréable aux élèves de l'école en leur donnant congé de leçons et de devoirs pour lundi soir.

Samedi matin, le 13 novembre, les mêmes élèves assistaient à une messe dialoguée dont ils avaient fourni les honoraires. Il y eut communion générale et chants. Au sortir de l'église, ils se rendirent à l'école pour un goûter, suivi de bingo. M. le curé et Mme Aline De Guillère leur firent l'agréable surprise de les honorer de leur présence. Cette fête demeurera longtemps gravée dans les esprits et les coeurs.

Mme Arthur Simon est de retour de l'hôpital où elle reçut des pansements pour une blessure à la jambe.

M. Germain Brisson, de l'armée canadienne, stationné à Valleyfield, MM. Lionel et Edgar Brisson visitaient leurs parents, M. et Mme Médéric Brisson, la semaine dernière.

M. Maurice Rivet, de l'armée, est actuellement de passage à St-Charles.

M. et Mme eHnri Clément, de Sudbury, ainsi que leurs enfants visitaient M. et Mme Isaac Bédard, dimanche dernier.

M. et Mme Roger Gauthier sont de retour de Coniston. M. Gauthier reçut des soins médicaux.

M. et Mme Alfred Cardinal visitaient des parents ici en fin de semaine.

M. et Mme Léo Brisson étaient en visite chez des parents dimanche dernier.

Mme Thomas Laforge, de Sudbury, passe quelques jours parmi nous.

M. et Mme Albert Dupuis, de Sudbury, rendaient visite à des parents et amis dimanche dernier.

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—Mlle Rollande Clouthier, de Toronto, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Thomas Clouthier.

M. Olivier Chartrand est de retour dans sa famille après un séjour assez prolongé dans l'ouest canadien.

Dimanche, le 14, à deux heures trente en l'église paroissiale eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement. A 3.00 heures M. l'abbé Filiatreault bénissait le mariage de Mlle Jeannette Paquette à M. Philémon Trottier. La ravissante mariée, vêtue d'une longue toilette en sheer, avec un voile trois-quarts placé en halo, entrait au bras de son père. Son bouquet se composait de jolies fleurs blanches et rouges. Après la cérémonie religieuse on servit un goûter chez M. Orpher Paquette, de Boninville. Le jeune couple partit ensuite pour un voyage à Montréal et les environs.

A M. et Mme Ernest Laurin (née Alice Carrière) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Madeleine, parrain et marraine, Maurice Laurin et Cécile Laurin.

La famille A. Guimond, par l'entremise de L'Ami du Peuple, désire remercier les parents et amis pour les nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels, les fleurs et télégrammes, les sincères témoignages de sympathies, dans leur douloureuse épreuve. Un merci spécial aux Dames de Ste-Anne de la paroisse.

Le Bloc

Le *Bloc* est une sorte de mouvement d'auto-défense d'un peuple spolié qu'anime encore la volonté de vivre.

Ce mouvement est politique en ce sens qu'il cherche par des moyens légaux dans le cadre des institutions présentes à s'emparer du pouvoir pour assurer la grandeur du Canada, pour faire rayonner la civilisation française, et pour redonner aux nôtres la possession de leur province.

Notre mouvement a ceci d'original qu'il veut instaurer un ordre chrétien. Si nous ne faisons pas baigner notre civilisation dans une atmosphère chrétienne, il est à peu près certain que la loi du "primo vivere" deviendra la mesure de toute chose et nous retournerons petit à petit à une sorte de cannibalisme social.

Le *Bloc Populaire* veut travailler à réaliser la souveraineté réelle du Canada en le débarrassant de certaines servitudes indignes d'un pays adulte, en enseignant aux Canadiens par une éducation politique un amour exigeant de la patrie. Par patrie il reconnait "le sol sacré où dorment les ossements des pères et la semence des petits-fils, les siècles enchaînés de l'histoire et les perspectives de notre civilisation.

Le *Bloc Populaire* se réserve le droit de proclamer laneutralité du Canada dans toute crise internationale qui ne met pas en danger les intérêts du pays.

Le *Bloc Populaire* refuse d'assumer des responsabilités internationales qui lui sont imposées par une autre puissance.

Quatre civilisations se partagent aujourd'hui l'Amérique. La civilisation portugaise fleurit au Brésil, la civilisation espagnole rayonne sur tout le reste de l'Amérique du Sud, la civilisation anglaise marque de son empreinte les Etats-Unis et une partie du Canada; il appartient à Québec de porter lui le flambeau de la civilisation française.

Pour remplir leur mission historique, les Canadiens français doivent contrôler l'économique. L'abbé Groulx a merveilleusement résumé ce que devrait être l'économie canadienne-française.

"Un patrimoine national, je veux dire un sol et un sous-sol fructifiant principalement pour les nationaux;

"Un travail dirigé principalement par les nationaux et fructifiant principalement pour eux;

"Le fruit de ce travail, c'est-à-dire le salaire, l'épargne, restant principalement aux mains des nationaux et fructifiant pour eux".

Devant les dangers qui nous menacent et l'immensité de la tâche à accomplir, l'union de tous s'impose.

L'accessoire nous divise, l'essentiel nous unit. Le détail nous sépare, le principal nous rassemble.

Autour d'un chef national porteur d'une doctrine de salut, faisons bloc pour préparer aux générations futures de grands lendemains.

L'Allemagne

Les armées allemandes du temps présent ont certes commis des crimes inqualifiables; elles ont été barbares à fond, depuis 1939, comme l'établissent les campagnes de Pologne, de Grèce, d'Italie, où des généraux jadis alliés de l'Italie viennent de détruire villes et villages, d'incendier la bibliothèque de Naples, comme la ville même, et se préparent maintenant à raser Rome, pour peu que les Alliés persistent à tenter de les chasser de ce territoire.

Si vraiment l'Allemand était tout ce qu'écrit lord Vansittart, comment qualifier la conduite du Royaume-Uni dès après Versailles? Londres avait obtenu qu'on lui remit les escadres allemandes, en 1919; et la City se reprit, cette flotte à peine coulée à Scapa-Flow à négocier avec Berlin, lui prêtant de l'argent par millions de livres sterling, s'entremettant ensuite pour faire diminuer les versements en argent à la France ravagée par les armées de Guillaume II; de toutes façons, Londres se désintéressa net, après 1920, de chacune des violations successives du traité de Versailles par Berlin jusqu'à 1938 inclusivement, tenta même d'apaiser le Führer par une politique qui aboutit au désastre de septembre 1939 L'Angleterre en avait eu assez de la guerre de 1914 à 1918, elle ne voulait pas recommencer, elle donnait *fair-play* à Berlin, dit-on alors et depuis. Mais si l'Allemagne était dès ce temps-là la nation, le peuple dont on sait ce qu'en dit lord Vansittart, comment se fait-il qu'on ne l'ait pas vu, que l'on ne s'en soit pas avisé avant 1939, à Londres? Lord Vansittart tenait des leviers de commande puisqu'il dirigea un temps les services de la police secrète du Royaume-Uni. Et il laissa tout faire? Ce que Londres fit pour aider au relèvement de l'Allemagne, cela se serait fait malgré la parfaite connaissance de la situation telle que l'expose cet auteur anglais attaché au service permanent des Affaires étrangères pendant des années? Ce serait à croire ou que l'Anglais a manqué de perspicacité, de pénétration, de sens divinatoire; ou que Hitler s'est à ce point joué de Londres, que Londres n'aurait rien vu, rien pressenti de ce qui se préparait, et se serait fié au peuple allemand. Pourtant, depuis des années, ce n'était qu'un ramassis de bandits, selon lord Vansittart. Il ne donne donc pas de la perspicacité de sa nation une haute idée, à supposer que ce qu'il dit de l'Allemagne, en 1943, fût vrai bien avant la guerre, comme il le prétend.

Que penser donc de cette théorie d'une Allemagne à fond barbare, que d'aucuns proposent de supprimer, de mettre en veilleuse pendant au moins cinquante ans? Des esprits plus justes, plus avertis, et qui ont étudié de près l'Allemagne, avant et pendant la crise hitlérienne, voient et raisonnent d'une autre manière que lord Vansittart, à propos de cette nation. Tel ce Suisse d'esprit à la fois philosophique et chrétien, Gonzague de Deynold, écrivant juste avant septembre 1939: "Le peuple allemand est un très grand peuple. Race indomptable, que les obstacles ont toujours stimulée, jamais arrêtée, dont la force d'expansion s'exerce dans tous les domaines et qui, dans tous les domaines, a su ouvrir des voies nouvelles... L'histoire de l'Allemagne est celle d'un peuple malheureux... Elle a perdu la guerre (en 1918) sans avoir été suffisamment vaincue. Sa puissance d'expansion a donc été refoulée, mais non détruite... Elle ne s'est pas résignée à la condamnation morale dont elle a été l'objet devant la majorité de l'opinion publique, elle ne s'est pas résignée aux charges financières que les traités font peser sur elle. Perdre une guerre, perdre des territoires, cela, elle l'aurait acceptée. Mais elle n'a point accepté l'issue du procès que les Alliés lui ont intenté devant l'opinion publique, comme elle n'a point accepté d'avoir été si longtemps traitée de barbare..." (Gonzague de Reynold: *D'où vient l'Allemagne?* chez Plon, Paris, 1939, réédition canadienne en 1943, en vente au *Devoir*, $1.25 l'unité). Le même écrivain avait, en 1943, écrit dans son *Europe Tragique*, entre autres choses ceci: "Supprimez l'Allemagne par la pensée et vous constaterez tout ce qui manquerait à la civilisation moderne. L'absence de la France serait un vide, celle de l'Allemagne produirait un ralentissement".

L'on pourrait multiplier presque à l'infini les citations d'auteurs français, anglais, américains, qui n'ont aucune raison d'aimer l'Allemagne, ne l'aiment pas, la détestent même, mais concluent tout comme de Reynold de leurs études sur cette nation qu'il serait impossible de penser à la supprimer, cruel de tenter l'entreprise, quelque mal que, depuis trente ans surtout, l'Allemagne ait fait à la civilisation, à l'humanité. Ce n'est certes pas en traitant ce pays de "nation de paranoïaques", en conseillant de l'exterminer, de fait, que l'on résoudra le problème allemand. On n'enferme pas plus une nation de 70 à 80 millions d'hommes derrière les barreaux d'une cage, qu'on ne peut la supprimer. Il faut tâcher à s'entendre pour la rendre inoffensive, pour en arracher jusqu'aux racines les plus profondes de l'esprit militariste qui bouche l'horizon, et remettre sur la voie du christianisme vécu l'Allemagne et les Allemands. Ce serait difficile autant que pénible? Certes. Impossible? Rien n'est impossible à ceux qui ne travaillent ni dans un esprit de lucre, ni mus par une volonté de vengeance. C'est un autre auteur de langue française, de nationalité française, celui-là, Albert Rivaud (*Le Relèvement de l'Allemagne*, Colin, Paris, 1938), qui, après avoir écrit dans la préface de son livre: "Hitler a sauvé l'Allemagne, mais en l'appauvrissant intellectuellement et moralement... Sa conception de la vie représente un recul affreux à l'égard du christianisme. Elle retrécit, elle limite, elle ampute l'âme humaine. Pour mieux coordonner les efforts, pour mieux fortifier la cité, elle ôte aux individus une partie de leur substance spirituelle", fait sienne cette idée: "Devant une Europe unie, une France restaurée, les Allemands réfléchiront peut-être, adouciront *par un lent retour au christianisme la violence* qui bouillonne chez eux". (page 412).

Influence de Léon Bloy au Canada

"L'influence du grand Vindicateur ne saurait être considérable au Canada à l'heure actuelle. Les consignes de l'admiration nous viennent de France. Or, en France, jusqu'à ces dernières années, Bloy n'existait que pour quelques dilettantes des tournois héroïques et pour quelques chrétiens suspects voués à un amour de Dieu un peu scandalisant, un peu trop en dehors de la "mesure", du juste milieu. (Nous comprenons aisément que l'abbé Bethléem ait excommunié Léon Bloy, mais nous n'avons jamais compris que l'abbé Calvet, le moins "pédagogue" de tous els docteurs, n'ait pas écrasé de tendresse dans ses bras le sublime chevalier de tant de causes belles et sans défenseurs.)

N'ayant donc reçu ordre d'aimer Léon Bloy ni de la Sorbonne, ni des Facultés catholiques, ni de la Croix, ni de François Veuillot, ni du P. Bellouard, ni de Léon Blum, nous nous contentions de Coppée et Bourget, Coppée nous apprenant à souffrir, et Bourget à . . . bien vivre!"

Et le chroniqueur cite l'influence d'Asselin et Grignon-Valdombre. "Nous ne pensons pas que la religion de Bloy ait dépassé, au moment où nous écrivons, le cercle des fervents lecteurs des deux polémistes mentionnés.

A la tribune des écoles, Bloy "ne vaut pas l'honneur d'être nommé". Nous savons pertinemment que, dans l'une de nos plus anciennes universités, Bloy a été porté au pilori avec un courage entièrement digne d'une si glorieuse opération."

N.B.—Provenance: Carnets Viatorien; auteur: "Pammetis".

Londres.—Les compagnies de chemins de fer se sont imposé un rationnement sur le charbon, pour le chauffage des stations et des bureaux, économisant ainsi 13,000 tonnes par année. L'an dernier, la période de chauffage dans les trains fut raccourcie au printemps et à l'automne; environ 30,000 tonnes de charbon furent alors ménagées pendant l'année.

Il y a pis que la servitude: c'est la servilité.—L. Depret.

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de vos père et mère et, par le retour du courrier, nous vous indiquerons la date et l'endroit de leur mariage, les noms de vos grands-parents et le coût des recherches à faire compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogiques.

Gabriel DROUIN

ARCHIVISTE et GENEALOGISTE

Institut Généalogique Drouin

4184, rue Saint-Denis Montréal

Généalogie complète de tout Canadien français, Franco Américain ou Acadien — Nos archives contiennent soixante et un millions (61,000,000) d'actes de baptême, de mariage et de sépulture de 2,200 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, du Maine, du Vermont et du Michigan. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires. Demandez notre brochure explicative.

Une oeuvre nationale digne de votre encouragement

LA VIE DE L'ESPRIT

Poésie et littérature

Cette divination du spirituel dans le sensible, et qui s'exprimera elle-même dans le sensible, c'est bien là ce que nous appelons POESIE. La métaphysique aussi poursuit le spirituel; mais d'une tout autre manière, et avec un tout autre objet formel. Tandis qu'elle se tient dans la ligne du *savoir*, et de la contemplation de la vérité, la poésie se tient dans la ligne du faire, et de la délectation de la beauté : différence capitale, qu'on ne méconnaît pas sans dommage. L'une capte le spirituel dans une idée et par l'intellection la plus abstraite, l'autre l'entrevoit dans la chair et par la pointe même du sens que l'intelligence aiguise; l'une ne jouit de son bien que retirée dans les régions éternelles, l'autre le trouve à tous les carrefours du singulier et du contingent; le plus que réel cherché de toutes deux, l'une doit le rejoindre dans la nature des choses, il suffit à l'autre de le toucher dans n'importe quel signe; la métaphysique fait la chasse aux essences et aux définitions, la poésie à toute forme luisant au passage, à tout reflet d'un ordre invisible; celle-ci isole le mystère pour le connaître, celle-là, grâce aux équilibres qu'elle construit, le manie et l'utilise comme une force inconnue.

Ainsi entendue la poésie, est-il besoin de le faire observer, est tout le contraire de la LITTERATURE, en tant que ce mot désigne (depuis déjà le temps de Verlaine) une certaine déformation dont les littérateurs sont les victimes de son choix. Sophistique de l'art, aussi difficile à dépister que la vieille sophistique haïe de Platon, on peut grouper sous ce nom toutes les contrefaçons de beauté qui font mentir l'oeuvre chaque fois que l'artiste se préfère soi-même à celle-ci. Cette pureté est dans notre art la blessure du péché originel, il en gémit sans cesse. Car lui-même il n'est pas mensonge, comme on le croit vulgairement, sous prétexte que sa vérité n'est pas celle de la connaissance. Il affirme au dehors la personnalité de l'artiste pour autant que celui-ci l'oublie dans son objet et dans la réalité (intérieure ou extérieure) qu'il manifeste en la transformant. La littérature met sur l'oeuvre la grimace de la personnalité. Elle voudrait orner Dieu.

La littérature est à l'art comme l'amour-propre à la vie morale. La poésie, nous le disions, est à l'un ce que la grâce est à l'autre.

Ainsi entendue la poésie n'est pas non plus, cela est clair, le privilège des poètes. Elle force toutes les serrures, vous attend où vous ne la cherchiez pas. Le petit choc par lequel elle révèle sa présence, qui fait soudain reculer les plans, déploie l'horizon du coeur, vous pouvez le recevoir en regardant un objet usuel ou un découpage de carton, "peintures idiotes, dessus de porte, décors, toiles de saltimbanques, enseignes" comme en contemplant un chef-d'oeuvre.

..Tu lis les prospectus, les catalogues, les affiches qui chantent tout haut

Voilà la poésie ce matin...

Par nature cependant il reste qu'ordonnés à un monde transcendantal les *beaux-arts* et l'art du poète lui-même sont spécialement destinés à nous la rendre présente. Ils aspirent à la capter. C'est le principe de sa propre spécialité que chacun d'eux rejoint en la rencontrant.

Jacques MARITAIN.
(Frontières de la poésie)

Le Romantisme

Le Romantisme, c'est l'étoile qui pleure, c'est le vent qui vagit, c'est la nuit qui frisonne, la fleur qui embaume et l'oiseau qui vole; c'est le jet inespéré, l'extase alanguie, la citerne sous les palmiers et l'espoir vermeil et ses mille amours, l'ange et la perle, la robe blanche des saules; ô la belle chose, monsieur! C'est l'infini et l'étoilé, le chaud, le rompu, le désenivré, et pourtant en même temps le plein et le rond, le diamétral, le pyramidal, l'oriental... C'est la philosophie providentielle géométrisant les faits accomplis, puis s'élançant dans le vague des expériences pour y ciseler les fibres secrètes...

ALFRED DE MUSSET.
(Lettres de Dupuis et Cotonet).

Le romantisme

On a trop oublié le Romantisme, ou plutôt, on le méprise. On ne le comprend pas, on le confond avec tout ce qui est littérature échevelée, désordonnée. Voit-on quelque mièvrerie, quelque larme trop peu sincère, certain rose fade, ah! tout de suite l'on crie, l'on assomme, l'on blasphème cette école dont la seule a été de naître dans un siècle où tout était mélangé, où les sottises étaient si variées dans leur indépendance et répandues sur tant de fronts que le groupe important, si bon qu'il fût, devait en prendre le blâme. Je dis le groupe important, c'est-à-dire l'école romantique parce que c'est à peu près le seul souvenir littéraire que nous conservons de ce cauchemar du XIXe siècle.

Je veux prouver que le Romantisme est une école qui a ses principes, ses lois, son idéal, que sa doctrine est le dernier mot au théâtre et le premier de la poésie française moderne.

Le principe d'abord: Puisque le drame est une mise en scène concrète de la bataille entre le corps et l'âme, entre les passions et les idéaux, entre le bon et le mauvais, puisqu'il a pour but aussi de plaire à un auditoire humain, il faut qu'il soit juste et représente la réalité des choses, sans donner plus de chances à l'un ou à l'autre côté. Le combat, la crise ne sera-t-elle pas plus réelle, donc, plus vivante, si le matériel, la passion, le mal sont mieux représentés avec tout leur charme, avec toutes leurs séductions? Le drame, c'est la vie; et dans la vie il y a toute la nature avec toute son inattendue laideur comme avec sa beauté.

Que plusieurs prétendent que le difforme, le laid, le grotesque, ne doivent jamais être un objet d'imitation pour l'art, on leur répond que cela, c'est de la comédie, et que la comédie fait partie de l'art. Tartuffe n'est pas beau, Pourceaugnac n'est pas noble; Pouceaugnac et Tartuffe sont d'admirables jets de l'art.

Que si, chassés de ce retranchement dans leur seconde ligne de douane, ils renouvellent leur prohibition de la comédie fondue dans la tragédie, on leur fait voir que dans la poésie des peuples chrétiens, le premier de ces deux types représente la bête humaine, le second, l'âme. Ces deux tiges de l'art, si l'on empêche leurs rameaux de se mêler, si on les sépare systématiquement, produiront pour tout fruit, d'une part des abstractions de vices, de ridicules, de l'autre, des abstractions de crime, d'héroïsme et de vertu. Les deux types, ainsi isolés et livrés à eux-mêmes, s'en iront chacun de leur côté, laissant entre eux le réel, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. D'où il suit qu'après ces abstractions, il restera quelque chose à représenter: l'homme concret; après ces tragédies et ces comédies, quelque chose à faire: le drame. Molière, qui n'a vaincu les siècles que parce qu'il possédait le génie, a tout compris ces choses, et c'est pourquoi sa comédie souvent frôle la tragédie de si près qu'elle a besoin quelquefois d'un vent extérieur pour relever la barque qui sombrait spontanément dans le tragique.

N'eussent été les règles, Corneille aurait certes introduit la comédie dans la tragédie; mais il se défit ailleurs, c'est-à-dire dans ses franches comédies, de son bagage d'humanité, de bon sens et de vie vécue. Soit dit, en passant, on ne dira jamais assez le péché, le blasphème, le sacrilège contre le génie, qu'a commis la discipline précieuse du XVIIe siècle.

Parfois maintenant de cette autre strangulation systématique, de cette soi-disant discipline aristotélique des unités (je ne mets pas en cause Aristote qui a écrit pour son temps et pour son pays). Les deux unités, je dis les deux car la première est hors de question: unité d'action, ceci n'est pas une règle imposée à l'art, mais une règle demandée par l'art lui-même. Mais ces unités de lieu et temps, qu'est-ce que cela vient faire dans un drame? Qu'est-ce que cela ajoute à l'action, à l'intérêt? Au contraire, qui nie la poésie des lieux? qui nie qu'un endroit soit comme imprégné de l'esprit de ses occupants, du feu de leurs actions ou de la tranquilité de leur vie? La nature est un cadre marqué par les hommes; elle s'adapte à ceux qui la fréquentent et qui la cultivent.

De même, pour l'unité de temps. Un drame c'est une action, et une action prend le temps qu'elle prend. Les partisans outrés du classicisme pourraient sans doute invoquer le fait du théâtre grec qui est merveilleux, j'en conviens. Mais en quoi le théâtre et le drame grecs ressemblent-ils à notre drame et à notre théâtre? Il y aurait infinité de différences à signaler, d'abord dans le but qui, pour les Grecs, était national et religieux et pour nous est une source d'amusement sain en même temps que relevant. Mais il suffit, pour démontrer l'absurdité de la règle des deux unités, d'une raison tout simplement logique. C'est l'existence de la troisième unité, l'unité d'action, la seule admissible et dont nous avons parlé tout à l'heure. Elle résultait d'un fait: l'oeil ni l'esprit humain ne sauraient saisir plus d'un ensemble à la fois. C'est elle qui marque le point de vue du drame; or, par cela même elle rend les deux autres inutiles et sans raison d'être. Il ne peut pas plus y avoir trois unités dans un drame que trois horizons dans un tableau, ou trois dimensions pour une ligne.

Voilà en gros traits le théâtre romantique. On n'a rien inventé depuis. Et cette poussée sincère a brisé les liens étroits que le classicisme avait tissés au génie, elle a rendu possible l'avènement du théâtre moderne où se dressent des figures comme celles de Claudel, de Ghéon, de Giraudoux, de Cocteau et de Copeau.

L'heure est maintenant à la poésie. Quelle poésie avons-nous en France après Ronsard, à partir de Malherbe, fléau de l'inspiration? Quelques beaux vers, peut-être, car l'harmonie de la langue est trop grande pour qu'au hasard on ne puisse faire quelque trouvaille. Mais en général, le lyrisme classique est assez pauvre, témoin ces vers de Corneille qui ont été jugés dignes d'être accompagnés d'une mélodie grégorienne:

"Parle, parle, Seigneur, ton serviteur écoute
Je dis ton serviteur
Car enfin je le suis;
Je le suis, je veux l'être, et marcher dans ta route,
Et les jours et les nuits, et les jours et les nuits."

Comparez ceci à Vigny, à Lamartine, à Musset, à . . . mais j'ai tort, nous parlons de doctrine et non d'hommes, car par quelque porte que ce soit le génie percera s'il y en a pour la peine. Tandis que le Classicisme se bornait à exiger la rime (plus ou moins riche), la césure correcte et comprimait l'inspiration, le Romantisme recommande (le Romantisme n'impose rien) au poète la texture même du vers et lève vers le ciel de France, en pleine lumière, l'idée de la magie des mots que toutes les nations ont eu à leur origine, que la France avait eu et était sur le point de s'en rendre maîtresse quand:

"Enfin Malherbe vint..."

Avec Boileau, Scudéry, LaHarpe, Voltaire, et tout le reste.

Après deux siècles de sécheresse officielle, la poésie française se ranime sous le souffle sacré du Romantisme. Donc, ne crachons pas sur cette école: elle a peut-être moins réalisé parce que nous la faisons injustement se terminer avec le réalisme et c'est de lui qu'est né le symbolisme. On n'a qu'à lire Verlaine pour s'en convaincre et pour voir que la pente, du côté et d'autre, à l'arrivée et au sortir, est très très douce. Si donc, nous avons une poésie qui puisse se comparer à la poésie de n'importe quel autre pays, c'est dû en grande partie au romantisme. Si nous avons un théâtre original qui tantôt rejoint Shakespeare, tantôt se revêt du charme des miracles médiévaux, c'est dû au Romantisme. Donc le Romantisme est une vraie école qui demeure encore, malgré ce qu'on en dit, et qui a élevé l'art littéraire français au point où il est.

Raymond TREMBLAY,
à l'occasion de la 3e séance
du Parlement de Rhétorique

Sur l'écrivain catholique

"...sans recommander ni propager le vice, ne faut-il pas le décrire? Ici le débat se précise, surtout entre catholiques, et parfois s'aigrit. Les moralistes blâment l'audace des écrivains, et ceux-ci l'étroitesse de ceux-là. Disons d'abord qu'il y a des cas d'espèces, et qu'on n'arrivera jamais à la parfaite unanimité des jugements. On juge avec sa conscience, mais aussi avec son tempérament, ses nerfs, ses réflexes, ses habitudes, et son passé. Il faut se résigner à quelque flottement dans l'application des principes même les plus nets. Rappelons seulement ce que nous avons déjà eu l'occasion de dire ici: l'écrivain catholique a le droit de peindre les passions, même les plus violentes, et de ne s'adresser, par conséquent, qu'à des lecteurs d'âge mûr. Vouloir confondre livre catholique et livre pour enfants, est ridicule; encore que plus d'un commette cette confusion, à gauche comme à droite. Une seule condition: que ces descriptions, quand il s'agit d'impureté, ne soient pas assez complaisamment détaillées, assez évocatrices, assez sensuelles, pour devenir un péril pour l'âme saine et normale. Nous ne parlons pas de l'âme encore ignorante, celle-là est soumise à une règle spéciale et tenue à une prudence plus ombrageuse.

Alphonse de PARVILLEZ, S.J.

REVER

Rêver! c'est écouter une douceur perfide,
Qui dans l'âme, souvent, verse un espoir banni,
C'est ne désirer rien et pourtant être avide
De quelque amour indéfini.

Rêver, c'est s'engourdir d'une extatique ivresse,
Qui berce doucement le coeur endolori;
Sans qu'une main vous touche, en sentir la caresse,
Ou croire qu'un espoir perdu vous a souri.

C'est s'envoler sans aile au travers des espaces,
Revivre en même temps tout un heureux passé.
Courir dans l'avenir sans y trouver de traces;
Mais c'est surtout, au coeur, le présent effacé.

Faut-il se réjouir de cet état qui leurre,
Chercher à prolonger ou raccourcir cette heure?
Ah! qu'importe, le rêve est toujours caressant
Et fait croire au bonheur, cet éternel absent.

Duchesse D'UZES

Bons vieux mots

"Ils vont faire un beau mariage: ils s'adonnent si bien ensemble!"

Cette réflexion populaire, combien de fois ne l'a-t-on pas entendue sur les lèvres des mamans toutes fières de marier leur grande fille ou leur grand garçon! Pour elles, "s'adonner" ensemble dans le mariage, c'est plus beau et plus fort que "s'accorder car l'accord donne l'impression de dispute, réglée à l'amiable, sans doute, mais de dispute quand même. Et les vieilles mamans, qui bientôt deviendront grand'mamans, ne veulent point qu'il y ait dispute au foyer de leur enfant! Ce faisant, elles rejoignent leurs aïeules de Normandie et de l'Orléanais qui "s'adonnaient" bien avec tout le monde et voulaient que tout le monde "sadonnât" bien avec elles! "Je "m'adonne" à passer par ici..."

Plus tard, quand les nouveaux mariés s'étaient installés "chez eux", les mamans de Normandie, de l'Orléanais, de la Picardie et de la Saintonge, trouvaient souvent moyen d'aller visiter leur enfant pour voir si l'on "sadonnait" toujours bien! Et comme prétexte, elles disaient probablement: "Je m'adonnais" à passer par ici... et je suis arrêtée!" Cela voulait dire qu'elles arrivaient par hasard, par chance, sans l'avoir prévue?... mais toujours avec plaisir! Dans le même sens, l'on dit: Vous voulez de l'argent? Ça "adonne" mal; je viens de payer un gros compte."

"Il a l'adon de mener les chevaux"

A force de se débrouiller au hasard des circonstances, à mesure que ça "adonnait" nos aïeux de France contractaient une sorte d'habilité, un savoir-faire, un talent, une aptitude naturelle qui leur faisait réussir une foule de petits ouvrages en un tour de main. Un tel avait l'"adon" de mener les chevaux, un autre l'"adon" de "tirer" les vaches, un autre l'"adon" du commerce, etc. Ce bon vieux mot et ses dérivés (adonner, s'adonner) vient du vieux terme de marine: adonner, être favorable, venir dans une direction favorable en parlant du vent: "le vent "adonne" ou "adonne" comme ont dit aujourd'hui encore au Canada.

"Oui ça "s'adonne"

Désormais, si l'on vous demande si les mots "adon", "s'adonner" "adonner" sont de vieux mots français, vous pouvez répondre sans crainte aucune: "Oui, ça s'adonne!"

(20ième siècle).

Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur.—Boileau.

FIDES

présente le 2e volume dans la collection

"PHILOSOPHIE ET PROBLEMES CONTEMPORAINS

NOS DROITS MINORITAIRES

Les minorités françaises au Canada par Wilfrid MORIN, prêtre

Les émissions de S.V.P. avaient rendu populaire dans tous les milieux cet érudit qui mourut tragiquement en même temps que Louis Francoeur, Léo-Pol Morin et Fernand Leclerc.

Le présent volume nous confirme dans l'idée que l'abbé Morin était l'une de nos personnalités les plus riches; on n'a pas exagéré quand on a écrit qu'il était un humaniste intégral.

VOLUME DE 430 PAGES—$1.50
(PAR LA POSTE $1.65)

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

FIDES
3425, RUE ST-DENIS (Près Sherbrooke) Montréal
Tél.: HA 7228*

Vous ne connaissez pas la revue "Mes Fiches"? Demandez un numéro spécimen gratuit.

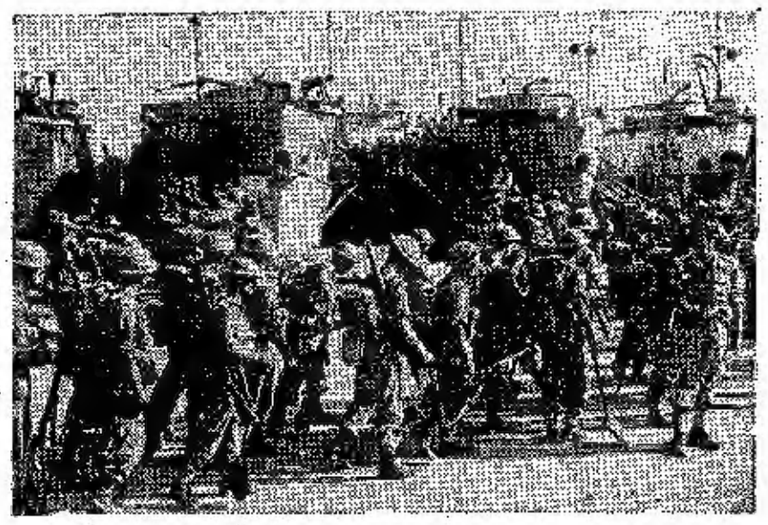

L'INVASION DE LA SICILE

La photo décrit l'embarquement des troupes qui envahirent la Sicile. La flotte de vaisseaux transportant les hommes, les tanks, les canons, les véhicules et les fournitures comprenait plus de 3,000 navires, un fait sans précédent dans l'histoire du monde.

LA VIE OUVRIERE

POUR UN ORDRE MEILLEUR

(Le texte même de la déclaration a paru dans le "Devoir" du septembre. Voici les notes qui la complètent):

NOTES

(A) Dans son Message de Noël 1942, S. S. Pie XII expose en termes clairs les idées renfermées dans ce premier paragraphe:

"Qui veut que l'étoile de la paix se lève et se repose sur la société doit concourrir pour sa part à rendre à la personne humaine la dignité qui lui a été conférée par Dieu dès l'origine;

"s'opposer à l'excessif rassemblement des hommes à la façon d'une masse sans âme, à leur instabilité économique, sociale, politique, intellectuelle et morale, à leur manque de principes fermes et de fortes convictions, à leur abus d'excitations instinctives, sensibles, à leur versatilité;

"favoriser par tous les moyens licites, en tous les domaines de la vie, les formes sociales qui rendent possible et qui garantissent une pleine responsabilité personnelle, aussi bien dans l'ordre temporel que dans l'éternel;

"promouvoir le respect et l'exercice pratique des droits fondamentaux de la personne, à savoir: le droit à entretenir et à développer la vie corporelle, intellectuelle et morale, en particulier le droit à une formation et à une éducation religieuse; le droit au culte de Dieu, privé et public, y compris l'action charitable religieuse, le droit, en principe, au mariage et à l'obtention de sa fin; le droit à la société conjugale et domestique; le droit de travailler comme moyen indispensable à l'entretien de la vie familiale; le droit au libre choix d'un état de vie et donc aussi de l'état sacerdotal et religieux; le droit à l'usage des biens matériels dans la conscience des propres devoirs et des limites sociales."

Et plus loin: "Qui connait les grandes Encycliques de Nos Prédécesseurs et Nos précédents messages sait que l'Eglise n'hésite pas à tirer les conclusions pratiques qui dérivent de la noblesse morale du travail et à les soutenir de tout le poids de son autorité. Ces exigences comprennent, outre un juste salaire suffisant aux nécessités de l'ouvrier et de sa famille, la conservation et le perfectionnement d'un ordre social qui rende possible et assurée, si modeste qu'elle soit, une propriété privée à toutes les classes du peuple, qui favorise une formation plus élevée pour les enfants des classes ouvrières spécialement doués d'intelligence et de bonne volonté, qui encourage le zèle et l'exercice pratique de l'esprit social dans l'entourage, dans le pays, dans la province, dans le peuple et dans la nation, qui, atténuant les heurts d'intérêts et de classes, ôte aux ouvriers l'impression d'être tenus à l'écart et leur procure l'expérience réconfortante d'une solidarité véritablement humaine et chrétiennement fraternelle".

(B) Nous faisons nôtre cette déclaration du Code de Malines sur les droits patrimoniaux de la famille:

1) La famille a le droit de posséder. Il convient même que la loi lui facilite l'acquisition d'un bien ou d'un domaine familial, et notamment la culture d'un fragment du sol national.

2) La transmission héréditaire du patrimoine doit être garantie à la famille sans que le bien familial soit amputé par d'excessifs impôts de mutation ou pulvérisé par le partage forcé en nature.

3) Le chef de famille sobre et honnête, qui remplit consciencieusement les devoirs de son emploi, doit pouvoir, par l'organisation sociale, trouver, dans son travail, les ressources suffisantes pour faire vivre et élever sa famille.

4) La famille a droit, au sein de la société civile, à la justice distributive. Les impôts, les charges, les tarifs, les subventions, les allocations de vie chère, les pensions d'invalidité doivent être établis non en fonction de l'individu seul, mais en fonction de la famille.

5) Il importe, pour garantir les droits de la famille, qu'elle puisse être représentée dans les assemblées de la commune, de la région, de la nation. Ainsi, à titre d'exemple, le père pourrait disposer, en sus de sa voix personnelle, d'un nombre de voix égal ou proportionnel à l'importance du foyer dont il a la garde".

(C) "L'Action corporative" a publié la déclaration suivante à laquelle nous adhérons entièrement:

1) La Corporation est un corps social et public.

a) Corps social: Un organisme autonome de droit naturel, intermédiaire entre la famille et l'Etat, régi par un droit propre, le droit corporatif.

b) Corps public: Une institution à qui l'Etat reconnait l'existence civile et confère l'autorité sur l'ensemble de la profession. Telles sont actuellement les professions libérales: Barreau, Chambre des notaires, Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

2) En principe c'est par l'initiative privée, favorisée, soutenue, stimulée par l'Etat, que la profession s'achemine vers la corporation.

Elle utilisera les groupements précorporatifs comme les syndicats ouvriers et patronaux et autres associations professionnelles.

3) Le rôle de la Corporation professionnelle est économique, social, mais non politique.

a) Economique — Par la réglementation de la production et des échanges, la régularisation des prix, l'adaptation des produits et des services aux besoins de la clientèle, la corporation tend à maintenir dans de justes bornes le jeu des lois économiques, tout en évitant les inconvénients de l'économie dirigée. Elle coopère ainsi à ordonner la vie économique.

b) Social — Au sein de la profession, la corporation concilie les droits des employeurs et employés, organise les services sociaux: enseignement professionnel, placement, assurances, etc.; elle collabore avec les autres corporations au bien commun. Ainsi elle apaise la lutte des classes, remédie aux maux de l'individualisme et inculque aux citoyens le sens collectif.

c) Non politique — Elle n'ambitionne aucune participation directe au gouvernement de l'Etat. Cependant les corporations, par l'intermédiaire d'un organisme, — par exemple, le conseil intercorporatif — joueront auprès des pouvoirs publics le rôle de conseiller.

4) Loin de lui être incompatible, le corporatisme convient à la démocratie. Il protégera notre système démocratique contre les abus auxquels il est exposé; il l'assainira et en assurera le maintien et le progrès.

Notre constitution actuelle permet à la corporation de remplir normalement ses fonctions propres et d'exercer ses activités professionnelles.

5) La corporation doit tenir compte du caractère particulier, des traditions et des institutions juridiques de chaque peuple. Aussi faut-il, au Canada, l'établir sur le plan provincial.

6) Pour servir efficacement le bien commun et assurer le primat de la personne humaine dans la hiérarchie des valeurs sociales, les dirigeants et les membres de la corporation doivent s'inspirer constamment des principes sociaux du christianisme. Ainsi animés d'un véritable esprit corporatif, ils contribueront à faire régner dans la société la justice et la charité."

(D) "Il n'est qu'une façon, ont écrit les évêques d'Angleterre, de recouvrer la santé sociale, c'est de revenir sans tarder à des lois que Dieu a tracées pour le plus grand bien de la société humaine". Et dans une déclaration qu'ils ont signée conjointement avec les chefs des autres dénominations religieuses de leurs pays: "Les maux actuels du monde sont dus à l'inobservance des lois divines. Aucune paix stable ne sera possible en Europe (et cela est vrai pour tout l'univers) tant que les principes de la religion chrétienne ne serviront pas de base à la politique nationale comme à la vie sociale".

RESTRICTIONS MOINDRES SUR LES GANTS ET MITAINES

Une certaine mitigation des restrictions de la fabrication des gants de toilette et des mitaines en cuir ou en doton est annoncée par l'administrateur des vêtements de travail. L'ordonnance A-557 a été révoquée et deux autres ordonnances A-871 et A-872 lui ont été substituées. La première ordonnance s'applique aux gants et aux mitaines de toilette et la seconde à ceux qu'on porte au travail.

VENTE D'ARTICLES PAR

Il est d'usage parmi certains détaillants de faire des assemblages de certaines nouveautés et de les vendre par groupe (sets) pour Noël et Pâques et autres grandes fêtes au cours de l'année. L'administrateur du commerce de détail attire l'attention de ces détaillants sur le fait que les prix de ces articles de nouveauté rassemblés en groupe et vendus comme une seule unité pour des dons, ne doivent pas dépasser la somme totale des prix établis pour chacun des articles qui composent le groupe, plus les frais d'emballage. Le détaillant ne peut pas inclure ses frais de main-d'oeuvre ou d'assemblage.

Londres.—Il n'est pas encore possible d'évaluer les contributions respectives de l'industries russe, ni l'aide britannique et américaine par "Prêt-bail" apportée dans les victoires russes. Il mérite d'être noté, toutefois, qu'en plus des milliers d'aéroplanes, de chars d'assaut et de camions envoyés en Russie, l'Angleterre et les Etats-Unis expédièrent jusqu'en février 1943, 830,000 tonnes de métaux et de machines-outils et les usines russes ont produit environ 50% de plus de munitions pendant les premiers six mois de 1943 que pendant la période correspondante de 1942.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

Votez pour un Conseil Ouvrier à Sudbury

POUR 1944

SUDBURY LA METROPOLE DU NORD
PROGRAMME DE REFORMES MUNICIPALES
ELECTEURS DE SUDBURY

Nous vous soumettons, pour votre étude et considération, la charte de réformes municipales suivante. Nous vous demandons d'élire, lorsque vous voterez le 6 décembre, des candidats qui exécuteront, ces réformes et ainsi feront de Sudbury une cité digne du nom.

La Municipalité est la base de toute démocratie, unité et progrès du Canada. Nos affaires municipales ont grandement besoin d'un changement. Ce changement ne se fera pas tant que nous aurons dans notre Conseil des hommes qui se chamaillent entre eux pour des riens, et dont d'intérêt personnel vient en premier lieu. Nous avons grandement besoin à l'Hôtel de Ville des hommes et des femmes reconnus pour leur vision, leur indépendance.

Nous, candidats aux élections municipales, solicitons votre vote et vous promettons de poursuivre le programme de réformes municipales suivant.

1. La Métropole du Nord

Revision et extension de la charte de la cité de Sudbury afin d'inclure les villages de Copper Cliff et Frood et tout le "township" de McKim. Cette amalgamation des différentes unités en une seule municipalité servirait de base solide à un programme de réformes démocratiques.

2. Réformes démocratiques des impôts (taxes)

(a) Revision immédiate de la liste des impositions municipales afin d'enlever toutes inégalités et distribution du fardeau des impôts sur une base de justice et d'égalité.

(b) Représentation aux gouvernements fédéral et provincial afin de soulager la municipalité du coût de l'éducation, et du secours public (Relief), que le gouvernement provincial accorde son support à notre demande de $1,000,000 de l'Inco pour compenser la ville pour services municipaux reçus par l'Inco durant les années passées, et qu'une plus grande part de l'impôt provincial sur les mines soit remise aux municipalités.

(c) Que tous lots et terrains vacants tenus pour spéculation soient sujets à un impôt anti-spéculatif.

(d) Que le suffrage municipal soit accordé à tout citoyen résidant, de 18 ans et plus, et que la capitation (Poll Tax) soit décrue dans le but de l'éliminer entièrement.

3. Projet municipaux.

Une "Commission de Projets municipaux" (Planning) sera établie. Elle opérera sous l'autorité du Conseil de Ville pour l'avancement de notre communauté; un système efficace de Transportation municipale devra être pourvu; des recherches seront faites dans le but d'utiliser les "Slag Dumps" de l'Inco; de nouvelles industries seront encouragées à s'établir ici!

4. Loyer à bon marché

Une Commission municipale des Habitations (Housing) sera établie avec l'autorité de projeter la construction de demeures familiales modernes, ce qui mettra fin à la rareté actuelle d'habitations. Le conseil soumettra un plan aux gouvernements fédéral et provincial afin d'être garanti assistance financière suffisante pour un tel projet; construction d'un marché municipal moderne; amélioration et extension du système d'égouts; construction de palissades aux endroits dangereux le long des ruisseaux Nolin et Junction, et adoptation d'un plan pour la solution éventuelle du problème par un système de tunnels et d'égouts.

5. Services sociaux

(a) Le Conseil fera immédiatement, au nom de la population de cette ville, représentation aux autorités en charge pour que la présente pension des personnes recevant du secours, les vieillards et des veuves, soit sur le champ augmentée afin de pourvoir un "standard" de vie dont nous Canadiens n'aurons pas honte; que l'âge des pensionnaires soit diminuée à 60 ans à 50 ans dans les industries lourdes; qu'un officier de santé actif soit employé à l'année avec la santé des enfants d'écoles et l'inspection des institutions publiques comme ses principales responsablités.

(b) L'Hôpital à présent est insuffisant et inefficace à cause de la croissance rapide de la ville, le Conseil prendra action immédiatement dans le but de remédier cette situation.

(c) Le secours public municipal devra être augmenté au "standard" du rapport Toronto Tisdale plus 10% (Toronto et autres communautés payent déjà ce montant) et les gouvernement fédéral et provincial devront être tenus responsables du plein coût, excepté les frais d'administration.

(d) Le Conseil fera des démarches afin que ceux qui dépendent de soldats reçoivent le bon du coût de la vie, payé par le gouvernement Fédéral.

(e) Le Conseil s'occupera à voir à ce qu'un rigide contrôle des prix et qu'une distribution égale des commodités de la vie soient en force.

(f) Le Conseil pratiquera une économie des plus sévère afin de tenir les impôts au plus bas niveau possible et de réduire la dette civique.

(g) Le Conseil encouragea le bien-être des enfants.

6. Administration municipale

Nous proposons afin de fortifier la démocratie civique et d'améliorer l'administration des affaires municipales:

(a) Que le quartier Ryan soit divisé en deux, pour les élections municipales, afin de donner aux résidents une représentation plus équitable dans le Conseil.

(b) Que les ouvriers organisés soient représentés dans toutes les commissions civiques.

(c) Que des démarches soient faites afin que la Commission de la Police soit appointée par le Conseil.

(d) Que des salaires et des conditions d'union établis dans tout emploi civique; 44 heures par semaine, temps et demi pour heures supplémentaires, deux semaines de vacances chaque année, minimum de 35 sous de l'heure pour ouvrage manuel, et qu'un fond de pension pour les employés payés par la ville, soit établi.

(e) Qu'une étude spéciale soit faite afin d'éviter de payer de hauts taux d'intérêts dans les finances publiques. D'après le présent système d'obligations nous payons presque le double pour les améliorations locales.

Voici les hommes qui endossent le programme plus haut et qui pour cette raison sollicitent votre support dans différents postes où il se présentent:

A la mairie: J. L. KIDD (Jimmy)

A l'Hydro: CLEM SMITH

Aux écoles séparées: A. DE CARUFEL, F. P. PIERCE, Dr J. O. MACDONALD

Ecoles publiques: A. STEPHENSON, Mme D. W. WARD, Mme GEORGES LOCKE

A l'échevinage: MAURICE CHENIER, R. MACKS (RUDY), W. ARMSTRONG WALLY, ALBERT MARTEL, J. P. McCOOL (JACK), JOHN A. LANG (JOHNNY) VICTOR WHALEN (VIC), J. T. MORE (JOE), CHAS. NEWBURN.

Note: Qu'on ne manque pas de regarder dans l'Ami du peuple la semaine prochaine car le programme est incomplet, des points seront ajoutés, d'autres développés davantage.

Salle des comités . . .

Chez le barbier Lauzon, en arrière du magasin Carload coin des rues King & Notre-Dame
Croatian Hall, 251 Kathleen ouest

LA VIE AGRICOLE

La qualité du lait

A la dernière réunion de l'Institut canadien des inspecteurs sanitaires, le Dr C.-K. Johns, de la Division de bactériologie et des recherches laitières, Ministère fédéral de l'Agriculture, a déclaré que la guerre oblige tous ceux qui s'intéressent à la vérification sanitaire du lait à se poser la question suivante: "Ne pourrait-on obtenir les mêmes résultats avec beaucoup moins de travail et de frais que par les procédés actuels."

La guerre a donné une nouvelle impulsion au mouvement tendant à la simplification des moyens de vérification sanitaire. Le manque de main-d'oeuvre exercée dans les fermes et dans les usines oblige également à donner une attention croissante aux mesures destinées à maintenir la qualité du lait à un niveau satisfaisant.

On s'accorde généralement à dire que le lait destiné à la pasteurisation devrait avoir peu de sédiment et une numération bactérienne relativement faible. Cependant, il a été démontré au-delà de tout doute que le lait raisonnablement faible en bactéries, à en juger par les essais actuels pourrait encore contenir de bactéries résistantes à la chaleur pour la pasteurisation. Ces bactéries qui s'introduisent presque toujours dans le lait au moyen d'ustensiles mal nettoyés et mal stérilisés, spécialement les trayeuses mécaniques, ne peuvent être découverts que par l'examen au laboratoire d'échantillons provenant de chaque producteur, et par la détermination du nombre des organismes qui survivent à la pasteurisation.

L'épreuve idéal de la qualité bactériologique du lait serait celle qui permettrait de reconnaître immédiatement d'un coup d'oeil tout lait de qualité inférieure. Il n'existe pas encore d'épreuves de ce genre, mais les travaux des inspecteurs pourraient être grandement simplifiés par l'emploi de simples essais pour déterminer la qualité du lait, aussi bien sur la plateforme de réception à la fabrique qu'au laboratoire. En attirant l'attention sur les fermes qui produisent ces laits inférieurs, on pourrait relever le niveau de qualité et réduire la différence de temps et de frais de transport qu'exige la routine habituelle de l'inspection. Dans la vérification des laits pasteurisés, la numération microscopique du lait pourrait être substituée à la numération sur plaque, et donner des résultats très satisfaisants.

Consommation de boeuf et de porc

La consommation de viande de boeuf et de porc et des parties comestibles de ces animaux comme le coeur, le foie et la langue, n'a cessé d'augmenter au Canada depuis le commencement de la guerre. D'après une évaluation officielle la consommation de viande de tous genres au Canada en 1942 a été de 135.2 liv. par tête de la population, contre 133.1 liv. en 1941; 126.9 en 1940; 122.2 en 1939; et 116.6 en 1938.

En 1942, la consommation totale des différentes viandes se décomposait ainsi: 734,823,000 liv. de boeuf; 571,992,000 liv. de porc; 127,041,000 liv. de veau; 60,961,000 liv. de mouton et d'agneau; 80,075,000 liv. de langue, foie et coeur et d'autres parties et en outre 100,639,000 liv. de saindoux.

D'autre part la consommation de 135.2 de tous genres de viandes par tête de la population en 1942 se décompose comme suit: boeuf 63.1 liv. par tête; veau, 10.9 liv. mouton et agneau, 5.2 liv.; porc, 49.1 liv.; langue et autres parties, 6.9 liv.

La consommation du boeuf est un peu plus forte que celle de 1941, mais elle est de 8 liv. par tête supérieure à celle de 1935, tandis que la consommation intérieure de porc, malgré la forte augmentation des exportations, a augmenté de 2.6 liv. par personne depuis 1941, de 6 liv. depuis 1939 et de 10 livres depuis 1935. En 1942 la consommation du veau a été un peu moins forte qu'en 1941. Celle de mouton et d'agneau est restée stationnaire depuis 1935 et la consommation du saindoux, qui était 7.4 liv. par tête de la population en 1941 est passée à 8.6 liv. en 1942.

On estime que la consommation du lait à l'état frais au Canada en 1943 est de plus de 9 pour cent plus élevé qu'en 1941.

Les machines de ferme

Les fermes expérimentales fédérales ont fait un grand nombre de contributions utiles dans le domaine du génie agricole, notamment par l'intermédiaire du Service du génie agricole de la Division de la grande culture. Des types de machines entièrement nouvelles ont été développés en partie par les fermes ou éprouvés et améliorés par elles. Ils comprenaient toute une série de machines qui servent à ameublir la terre sans la labourer pour que l'on puisse conserver la couverture de débris végétaux sur la jachère d'été. D'autres contributions par les fermes sont les machines pour supprimer la main-d'oeuvre, spécialement pour la fenaison; la création de machines pour récolter certaines récoltes nouvelles comme les récoltes à caoutchouc et la découverte de moyens pour adapter les moissonneuses-batteuses ou combines régulières au traitement de certaines récoltes comme la navette de l'Argentine et les tournesols, avec cette combine.

Pensons à ce que nous sèmerons

Avec la venue de novembre, on peut dire que le battage des céréales a déjà été commencé ici et là dans notre province. A cette époque, nos cultivateurs connaissent déjà de façon approximative du moins, les quantités de grains qu'ils auront de leurs différentes récoltes. Bon nombre d'entre eux savent déjà quelle partie de leurs grains sera servie comme nourriture à leurs animaux, aussi, ils ont mis en réserve un certain nombre de minots des principales espèces pour leur semence de 1944. Cela est déjà beau, mais a-t-on bien pensé à ce que nous allions semer? Je ne le crois pas. Cependant, il est temps de le faire, surtout cette année, parce que la récolte de grains est en général, de pauvre qualité.

Que veut dire bien penser à ce que nous allons semer? Les cultivateurs les plus progressifs comprendront par là qu'il faut: (a) semer des grains criblés exempts de graines de mauvaises herbes et ayant un bon pouvoir germinatif; (b) semer dans des bonnes proportions les espèces de grains les plus utilisés ou les plus essentielles; (c) choisir les variétés les plus recommandées. Pour éviter des déceptions, il sera très opportun de semer au printemps prochain, du grain qui aura reçu un bon criblage et cela sera tout particulièrement essentiel pour l'avoine. De toutes les céréales, en effet, c'est l'avoine qui aura probablement le plus faible pouvoir germinatif parce qu'elle a été atteinte de la verse et que sa maturité a été inégale. En d'autres mots, l'avoine est légère cette année.

Lors d'un bon criblage, on enlèvera peut être cette année 50 pour cent du poids initial de l'avoine sous forme de grains légers, de graines de mauvaises herbes ou de déchets. On recommande donc à ceux qui ont du bon grain de procéder au criblage dès le début de l'hiver pour s'assurer une bonne semence. Ils pourront ensuite soigner à leurs animaux les grains légers enlevés lors du criblage. Quant à ceux qui n'ont pas de bons grains, il leur faudra acheter leur semence. A qui devront-ils s'adresser? Ils pourront s'adresser soit à des producteurs membres de l'Association Canadienne des Producteurs de Semence, ou encore, s'ils n'en connaissent point dans leur entourage, à leur agronome de comté qui se fera un devoir de les renseigner à ce sujet. On trouvera peut être que les prix de ces grains certifiés ou enrégistrés sont un peu élevés, mais si l'on considère toute la valeur réelle qu'ils possèdent en fait de germination, pureté et variété, on jugera qu'ils sont moins cher que les grains communs.

En effet, les grains ainsi offerts par les membres de l'Association Canadienne des Producteurs de Semence, sont sans mélange, exempts de graines de mauvaises herbes, débarrassés des grains légers et appartiennent à des variétés recommandées par nos connaisseurs.

En outre de l'emploi de grains criblés pour la semence, il faudra penser à semer les espèces les plus utiles dans une bonne proportion. Or, il est reconnu que les principales espèces de grains dans notre province sont l'avoine et l'orge, et l'on sème généralement trop d'avoine pour ce que l'on sème d'orge. Au lieu de semer seulement un acre d'orge par douze acres d'avoine, il faudrait semer un acre d'orge par six acres d'avoine. Cette pratique contribuerait pour beaucoup à solutioner nos problèmes alimentaires.

Voyons donc dès maintenant à nous assurer une semence de premier choix, soit en faisant un bon criblage chez soi ou encore en l'achetant d'un bon producteur. Dans ce dernier cas, n'attendons pas au printemps pour placer notre commande, car, à ce temps là, les réserves seront moins nombreuses. A la Station Expérimentale de Ste-Anne (et ce doit être la même chose ailleurs) nous recevons la plus grande partie des commandes trop tard le printemps et de ce fait, nous ne pouvons pas toujours faire une distribution aussi équitable que nous le voudrions.

Les moutons et la laine

En raison des conditions de la guerre de l'incertitude du ravitaillement en laine de l'Amérique du nord, une campagne nationale pour l'expansion de l'industrie ovine a été entreprise en 1942 par le Dominion de concert avec les ministères provinciaux de l'Agriculture. Elle a été suivie d'une forte augmentation dans la production de moutons ou de laine, à laquelle toutes les provinces ont pris part, et le Ministère fédéral de l'Agriculture continue à venir en aide.

La situation, en ce qui concerne le transport de laine venant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Amérique du Sud, s'est améliorée, et l'urgence a beaucoup diminué. Toutefois, la situation des viandes est telle qu'il serait vivement à désirer que l'on augmente la production de viande de mouton et d'agneaux au Canada pour que notre pays puisse faire sa part dans le ravitaillement du monde pendant la guerre et après la guerre.

Poulets nourris en cage

La demande de volailles est si vive en temps de guerre que l'on est porté à négliger l'engraissement en cage ou en épinette, et il en résulte une perte d'argent pour l'agriculteur et une diminution de qualité pour le consommateur. L'avantage principal de cet engraissement c'est que les poulets en cage font plus de chair dans le même temps et avec moins de nourriture que ceux qui courent en liberté sur le parcours. Ils sont mis dans une catégorie supérieure et se vendent plus cher par livre que les oiseaux non engraissés d'une catégorie inférieure. Les consomateurs qui ont goûté aux poulets engraissés de la catégorie A, de lait, en redemandent toujours. La chair de ces poulets est plus tendre, le goût en est plus agréable, la graisse qui est bien répartie dans tous les tissus du corps et sous la peau par un engraisement spécial est bien plus utile au point de vue culinaire que l'excès de graisse empilé sur l'abdomen.

La composition d'une bonne ration typique d'engraissement est la suivante: parties égales de farine finement broyée d'avoine, de blé, d'orge et de sarrazin, mélangées en une pâtée assez claire avec du lait sûr. On donne deux repas par jour de cette pâtée et l'on met à la disposition des volailles de l'eau ou du lait pour qu'elles puissent boire quand elles le désirent.

La période d'engraissement n'est pas la même pour tous les poulets. Il y en a qui sont à point plus vite que d'autres. C'est une bonne précaution que de séparer ceux qui s'engraissent lentement de ceux qui s'engraissent vite et de tenir les premiers à l'engraissement quelques jours de plus.

ANIMAUX SAINS

D'après le rapport annuel du Directeur Général Vétérinaire du Canada, la santé des bestiaux canadiens reste toujours à un niveau élevé. La Division de l'hygiène vétérinaire s'occupe toujours de protéger des bestiaux contre les maladies, non seulement en prévenant leur introduction au Canada mais en empêchant, par des moyens de lutte et d'extirpation, la propagation des infections existantes.

"PAYSANA" de NOVEMBRE

"Lettre à une femme riche" par Françoise Gaudet-Smet fait pendant à l'Evangile de la Toussaint: "Les Béatitudes" où il est écrit: "Bienheureux les pauvres".

"La découverte de Sorel" par Germaine Guèvremont est un reportage animé qui révèle en tous ses côtés et à-côtés la vie du journalisme.

Un poème signé Alma Lavallée: "Le rouet de grand'mère", un concours de cartes de Noël faites à la main, une invitation avec modèles et suggestions pour la fabrication des jouets et de motifs décoratifs tricotés, soutiennent la mystique de PAYSANA pour l'activité des mains qui veulent s'employer. Les patrons de modes sont beaux et nombreux.

PAYSANA ne coûte toujours qu'une piastre par année; un peu moins de 9cts par mois. Par les temps qui courent, on n'a pas grand' chose pour ce prix-là...

PAYSANA, Case postale 25, Montréal, P. Q.

Nouveaux brevets

Liste de brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens-Français durant le mois d'octobre 1943. (Liste compilée de la "Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le Bureau Technique Fournier, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal).

BREVETS D'INVENTION

415,541, J.-S. Audet, de St-Pascal, P.Q., "Automobile à neige".

415,561, Ernest Ouellet, de Montréal. "Reliure de feuilles mobiles".

415,692, Thomas Lessard, de Eaglesham, Alberta. "Appareil à enlever la poussière d'élévateurs à grain".

415,694, L.-J.-A. Amyot, de Québec, P.Q., "Ceinture".

415,710, Narcisse Rioux, de Port-Alfred, P.Q. "Moyen de reparer les meules de défibreuses".

415,715, Lorenzo Tétreault, de St-Joseph-de-Granthan, P.Q. Dispositif à suspendre les bouteilles à lait".

415,847, Conrad Blanchet, de Rock Forest, P.Q. "Substance alimentaire".

4415,971, A.-O. Bélanger, de Mattawa, Ont. "Dispositif de classeur".

JARDINS ARCTIQUES

La grande portée de l'influence exercée par les Fermes expérimentales fédérales est révélée par leurs travaux dans les régions arctiques. L'étendue totale en culture dans le bassin du Mackenzie n'est que de 2,000 à 3,000 acres, disséminés le long du fleuve à partir de Fort Smith jusqu'à Aklavik et elle se compose principalement de jardins, mais les petites sous-stations conduites par le Service des Fermes expérimentales ont beaucoup aidé ces régions en ces 20 dernières années, surtout dans les missions.

L'EXPORTATION DE FARINE ETABLIT UN RECORD

Un nouveau record dans le nombre de barils de farine canadienne expédiés à l'étranger a été établi en 1942-43. Il s'est expédié au total 12,575,215 barils de 196 livres chacun. Le chiffre de 12 millions n'a été dépassé qu'une fois auparavant il y a 20 ans de cela, pendant l'année de récolte de 1923-24, alors que 12,-081,424 barils ont été exportés.

La Pharmacie Lévesque

469, rue Notre-Dame

SUDBURY

Attention spéciale aux commandes par la poste

Tél. 5-5274 **Livraison gratuite**

Hotel FRONTENAC

L'HOTEL LE PLUS RECENT ET LE PLUS MODERNE ET QUI S'ELEVE DANS COEUR DE SUDBURY

Service dernier-cri partout, douches, bain dans chaque chambre, eau chaude courante, téléphone et service d'élévateur.

Un taux spécial pour l'automne. Réduction dans les prix à la semaine pour les hôtes réguliers.

TELEPHONEZ 8-8318 POUR PLUS DE DETAILS

A VENDRE

Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX

BRUNET ET RATHWELL

TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton **Tél. 3-0601**

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

A la société St-Jean-Baptiste

Lundi dernier la société St-Jean-Baptiste présentait une séance à la salle Ste-Anne ,en même temps qu'un tirage de dindes et de poulets pour aider à défrayer les dépenses qu'a coûté le terrain de jeu du collège cet été. Voici le programme:

1. Ouverture: Fanfare.
2. Allocution: M. le président Léoda Gauthier.
3. Le médecin et le pêcheur, par le collège du S.-C.
   Personnages: Le médecin, Charles Sylvestre; Le pêcheur, Gabriel Forest.
4. Allocution: R. P. J. Gamache, S.J., aumônier de la Société St-Jean-Baptiste.
5. Extrait du Bourgeois Gentilhomme, de Molière, par l'Institut commercial.
   Personnages: Léo Landreville, le Philosophe; Napoléon Godin, M. Jourdain.
6. Allocution: R. P. E. Mongeau, S.J., préfet de discipline au collège.
7. Noces d'Argent, par le Club St-Louis.
   Personnages: Arsène, Adélard Lajeunesse; Antoine, M. Jules Gingras; Rosalie, Mlle Jacqueline Grignon; L'oncle, M. Raoul Lanthier.
8. Tirage.
9. O Canada.

Il faut garder son emploi

Le magistrat W. J. Golden, de Little Current, recommande une étude des contrats d'ouvrages offerts aux hommes venant du sud-Ontario pour prendre de l'ouvrage dans les camps de bûcherons du nord. Durant le procès de six hommes à Blind River, accusés d'infractions aux règlements du service sélectif, le magistrat a remarqué quelques-uns de ces hommes croyaient apparemment qu'ils seraient mieux payés qu'ils ne l'ont été en fait. En plus ces hommes ont affirmé qu'on leur avait offert des positions qui leur rapporteraient $60 d'argent clair, mais ont trouvé que leur rémunération ne se chiffrait pas à un tel niveau. Deux hommes ont dû payer une amende de $25 et les frais et un troisième fut condamné à 30 jours de prison pour avoir manqué de remplir les conditions d'une sentence imposée la semaine dernière. Un autre homme a été accusé d'avoir quitté son emploi après y être retourné. Deux autres furent condamnés à 30 jours de prison pour avoir refusé de travailler.

Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite.—Joseph de Maistre.

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
81-83 Beech St. Sudbury
TEL. 3-1471
JOUR ET NUIT

General Welding Works
Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.
162 rue Notre-Dame Sudbury

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
48½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 5-6132
25 rue Beech

Réservistes devant la cour

Onze autres membres du régiment Sault-Sudbury (réserve) ont dû comparaître en cour de police pour avoir manqué les parades régulièrement. Neuf d'entre eux se sont présentés devant le juge Don Cameron. dans la cour de Sudbury. Deux autres ne se sont pas montrés. Cinq de ceux qui ont comparu ont reçu des sentences indéfinies. Trois autres seront expulsés. Un des hommes devra payer $24 pour avoir endommagé son équipement. Ceci porte à 36 le nombre de soldats appelés en cours pour avoir manqué les parades.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

plutôt l'apréciation que l'histoire portera sur cette mesure, n'en déplaise au ministre de la Justice.

M. St-Laurent défend l'attitude de M. King. Une chose certaine, c'est que, si M. Ernest Lapointe eût vécu, les choses ne se seraient certainement pas passées, comme le présent ministre de la Justice le permit. M. Lapointe aurait tenu bon contre les partisans du plébiscite au sein du cabinet. Il aurait gagné son point, ou il serait sorti du cabinet. Ce que nous pouvons croire, c'est que, avec M. Lapointe, il n'y aurait jamais eu de plébiscite, parce que M. King aurait dû plier devant la volonté de M. Lapointe.

LES VIEUX PARTIS GLISSENT

Depuis la défaite subie par les vieux partis en Ontario, nombre de gens ont déclaré que la population de cette province avait donné un vote de désapprobation aux vieux partis en appuyant la C.C.F. et que, maintenant surpris de la montée de la C.C.F., le peuple ontarien voterait en moins grand nombre pour la C.C.F., s'il y avait de nouvelles élections. On a voulu étendre également à tout le Canada cette théorie. Les dernières élections complémentaires tenues dans le domaine provincial au Manitoba la justifient-elles? Non. Devant le succès croissant de la C.C.F., le peuple ne se ressaisit point et ne revient pas aux vieux partis. Au contraire, il continue à s'en détourner. Cela ressort clairement du résultat de ces deux élections complémentaires manitobaines.

Il s'agissait de remplacer les candidats décédés du gouvernement de coalition dans Brandon et dans Portage-la-Prairie. Le gouvernement de coalition a perdu dans Brandon, mais il l'a emporté haut la main dans Portage-la-Prairie. Brandon a élu M. Johnson, cadidat de la C.C.F. Il a reçu 3,718 voix, et son adversaire, M. Young, candidat du gouvernement de coalition, 3,203 Dans Portage-la-Prairie, M. Greenlay, candidat du gouvernement de coalition a obtenu 1,722 voix; M. Ireland, candidat de la C.C.F., 604, et l'aviateur Muller, candidat du Parti travailliste-progressiste, 422. rappeler quels furent les résultats de cette double élection, il faut se rappeler quels furet les résultats aux élections générales de 1941 dans cette province. La C.C.F. ne présentait alors aucun candidat dans Brandon et dans Portage-la-Prairie. Brandon avait élu, en 1941, un conservateur. Ce dernier reçut 3,235 voix contre M. McDiarmid, candidat libéral-progressiste, 2,921. Portage-la-Prairie avait élu par acclamatio en 1941 M. Sexsmith, conservateur, qui, aux élections générales de 1936 obtint 1,727 voix contre un libéral-progressiste, 1,279.

De cette comparaison entre les dernières élections complémentaires et les précédentes élections générales, il ressort d'abord que, dans Brandon, où les conservateurs et les libéraux-progessistes étaient maîtres de la situation en 1941, ceux-ci, même en unissant leurs forces, ont dû, en 1943, baisser pavillon devant la C.C.F. C'est une preuve concluante que les deux vieux partis continuent de perdre du terrain au Manitoba, malgré la montée croissante de la C.C.F. à travers le pays surtout depuis six mois.

On constate également que, dans Portage-la-Prairie, les vieux partis reculent quoi qu'on ait dit sur le prétendu ressaisissement du peuple canadien devant les succès grandissants de la C.C.F.

Toujours aveugle, certaine presse tory a monté en épingle la victoire du gouvernement de coalition dans Portage-la-Prairie. Elle y voit un triomphe. Il y a certainement eu victoire, mais c'est une victoire à la Pyrrhus. Aux élections de 1941, le candidat du gouvernement de coalition était élu par acclamation. A celles de 1936, les vieux partis recueillaient 3,026 voix. A la dernière élection complémentaire dans Portage-la-Prairie, les vieux partis n'ont obtenu que 1,722 voix. La C.C.F. en a eu 604 et le Parti travailliste-progressiste, 422. Les nouveaux partis ont pris plus de mille voix, enlevées évidemment aux vieux partis. Ceux-ci ont gagné, mais en perdant de leu remprise sur l'opinion publique de cette circonscription électorale.

Ce que nous venons de dire, croyons-nous, prouve hors de tout doute, que le peuple continue à se tourner vers la C.C.F. et à s'éloigner des vieux partis.

REALIGNEMENT POLITIQUE

Le résultat de Brandon est particulièrement significatif. Il indique, une fois de plus, que même en se coalisant, les vieux partis ne peuvent pas battre la C.C.F. dans certaines circonscriptions. Le résultat de Portage-la-Prairie, d'autre part, indique que, en s'unissant, les vieux partis peuvent encore pour un temps tenir contre la C.C.F.

Il est certain que les stratèges de la politique fédérale ne voudront pas l'admettre. Mais il est clair que dans maintes circonscriptions de l'Ouest, les libéraux et les conservateurs sont maintenant affaiblis à un point que, pour remporter la victoire contre le socialisme croissant, ils doivent s'unir.

On dit que les prochaines élections fédérales au Canada auront une grande portée. M. St-Laurent émettait cet avis l'autre jour. Il avait parfaitement raison. Le ministre de la Justice, cependant, ne devait pas songer au réalignement des partis, lorsqu'il parla ainsi. Le cours de la politique canadienne, toutefois, permet de croire que les prochaines élections générales au Canada pèseront beaucoup sur le réalignement des partis. Si les vieux partis continuent de perdre du terrain, comme ils le font depuis deux ans surtout, il va venir un temps où, s'ils sont sincères dans leur lutte contre ce qu'ils appellent le socialisme de la C.C.F., ils devront unir leurs forces, afin d'assurer la défaite de ce nouveau mouvement politique, qu'ils condamnent.

Les vieux partis, cependant, sont bien aveugles. Ils ne veulent pas voir ce qui s'en vient. Ce à quoi ils sont c'est à conserver le pouvoir ou y arriver, pour jouir de ses avantages. En cela, ils nous prouvent qu'ils demeurent ce qu'ils ont été depuis des années.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Bien que l'ouverture de la Ligue Nationale de hockey ne soit que récente, les Canadiens de Montréal ont déjà inspiré la crainte chez leurs rivaux. On croit que cette année la métropole est représentée par une équipe aussi puissante que celle de 1931 (au moment où Howie Morenz et Aurel Joliat étaient à leur meilleur) sinon mieux équilibrée. Un bon nombre de rédacteurs sportifs aux Etats-Unis comme au Canada affirment que le Canadien sera très difficile à vaincre quand auront lieu les éliminatoires. Evidemment cette prédiction vaut si aucun membre de l'équipe ne soit obligé de se retirer de l'alignement à cause d'une blessure quelconque. La semaine dernière, les gars de Dick Irvin ont continué de balayer toute opposition devant eux en remportant d'abord deux victoires consécutives sur les Red Wings de Détroit. Bill Durnan a été le héros du Canadien dans ces joutes alors qu'il n'a permis au Détroit que de compter un point. Les Canadiens se sont ensuite dirigés vers Boston où, devant 13,000 spectateurs, ils ont annulé avec les Bruins par un compte de 2 à 2. "Busher" Jackson, vétéran du Boston, a été la cause du match nul alors qu'il réussit à déjouer Durnan dans les filets du Canadien; il ne restait alors que quatre minutes de jeu. Les Habitants retournèrent au Forum pour faire face aux Maple Leafs de la Ville-Reine jeudi soir. Les Torontos avec l'absence du rapide Mel Hill sur leur alignement parurent désorganisés et le Tricolore triompha facilement au pointage de 5 à 2. La ligne Watson-Getlife-Chamberlain se mit en évidence pour les gagnants alors qu'elle fit faire à Benny Grant des arrêts magnifiques. En plus, la défense du Canadien forma pour ainsi dire ,en avant de Bill Durnan un mur de pierre. Ainsi le Bleu Blanc Rouge terminait une excellente semaine, un fait, semble-t-il, qui se répètera à maintes reprises cette année.

• •

Les Eperviers de Chicago vont être très probablement les adversaires les plus dangereux du Canadien. La ligne Mosienko-Bentley-Thoms est la meilleure dans la ligue Nationale actuellement tandis que les Eperviers ont une trouvaille dans la personne du jeune Highton qui garde leurs filets.

• •

Nick Evanshen qui a quitté Sudbury cette année pour aller jouer du hockey professionnel, semble avoir de la difficulté à se placer avec les Bisons de Buffalo. Jusqu'à présent Evanshen n'a pas encore réussi à compter un point. Mais nous croyons que lorsque Evanshen se sera davantage adapté au jeu professionnel, il saura se mettre en évidence.

• •

La ligue Shift est le seul circuit qui fonctionnera cet hiver à Sudbury. Quelques joueurs de calibre sénior en font partie. Nous pourrions la qualifier plutôt de ligue intermédiaire car la plupart des joueurs ont peu ou pas d'expérience du genre sénior.

• •

L'organisation des ligues de hockey se poursuit au Collège Sacré-Coeur et on croit que la saison actuelle en sera une des meilleures. Les organisateurs des ligues ont adopté le système de clubs "fermes", ce qui nous semble une bonne idée pour améliorer le jeu en surveiller le progrès réalisé chez les joueurs les plus jeunes.

Les juvéniles dans le district vont être particulièrement favorisés cet hiver car on croit qu'une vingtaine d'équipes de ces jeunes seront organisées.

COUR D'ABATTOIR

L'expression "cour d'abattoir", ou "packer's yard", d'après la définition donnée dans la Loi des parcs à bestiaux, signifie tout enclos appartenant, contrôlé ou dirigé par un abatteur ou son agent et employé pour la réception, la retenue ou le posage des bestiaux pour l'abattage ou pour la vente ou pour l'expédition pour l'abattage. De même que les autres parcs à bestiaux, la cour d'abattoir est sujette à l'inspection du gouvernement en tout temps.

Un batteur, aux termes de Loi, signifie toute personne, partenaire ou corporation engagé dans le commerce d'abattage des bestiaux au nombre de 2,000 têtes dans une période de trois mois consécutifs, ou de 5,000 au cours d'une année de calendrier.

Le fluid hydraulique tiré de matériels indigènes dont on se sert pour les véhicules et les aéroplanes, les huiles minérales et graphites, les réservoirs à opturation automatique employés pour les avions, les préservatifs contre la rouille et la graisse à camouflage, sont quelques-unes des productions de l'Inde, des Quartiers Généraux du Comité du Développement des Approvisionnements dont l'existence date depuis plus de vingt mois.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

145 Notre-Dame Tél. 3-4802
EPICERIE BONIN
NOUS VOUS OFFRONS UNE LIGNE COMPLETE DE VIANDES, FRUITS ET LEGUMES
Livraison rapide

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 888

Théâtre CAPITOL Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
CAROLE LANDIS - CESAR ROMERO
SONJA HENIE - JACK OAKIE
dans
WINTERTIME